Montréal mercredi 7 décembre 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
128e année N° 41 64 pages, 5 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale 92 ¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE



PHOTO AFP

AMY RESSUSCITE

Départ canon pour l'album posthume de la chanteuse. ARTS

Amy Winehouse

BLUE JACKETS **3** CANADIEN **2** (F)

TROUBLANT

Le CH récolte un tout petit point contre la pire équipe de la Ligue. SPORTS

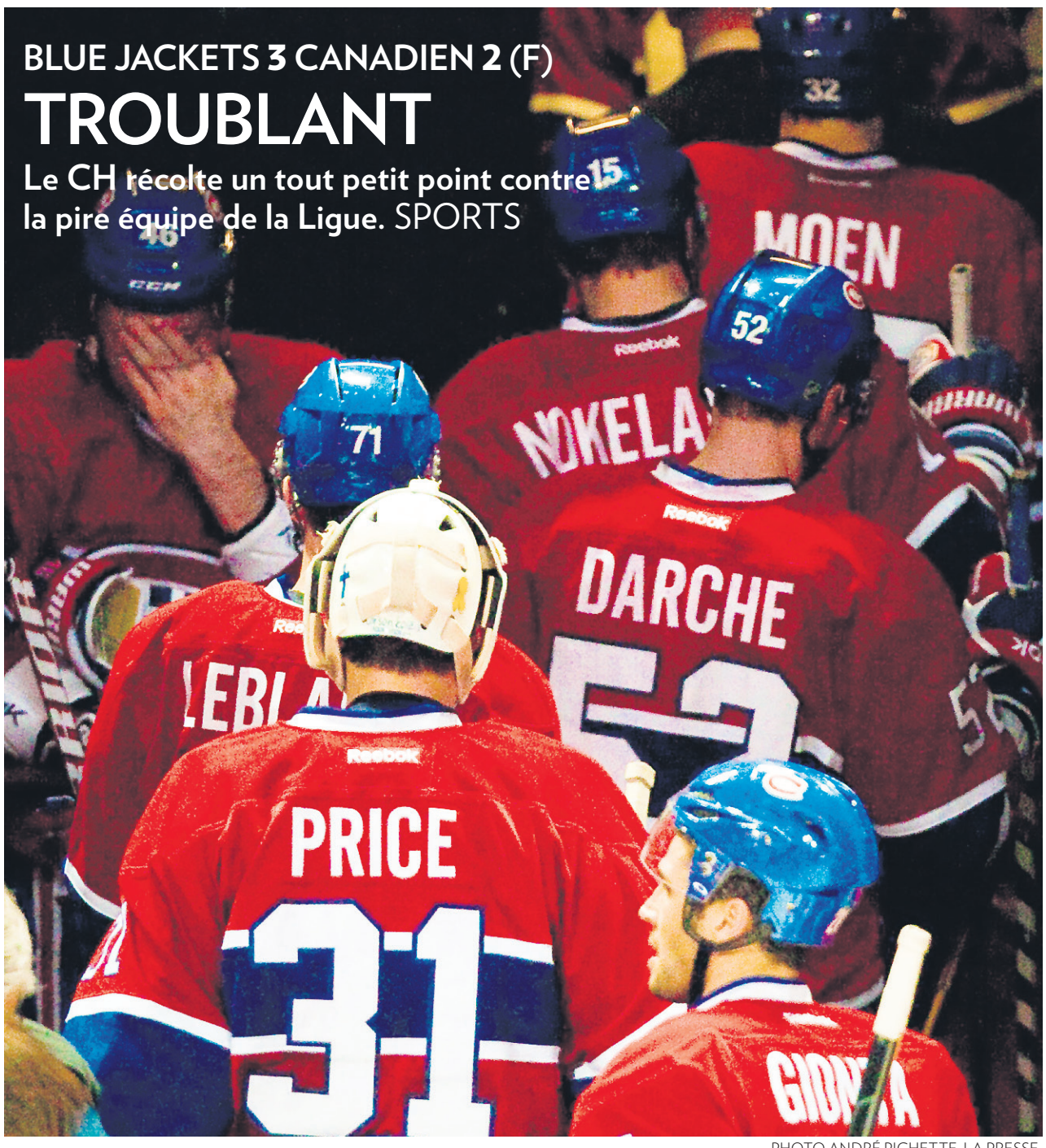


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

ÉCHANGEUR TURCOT

DÉTOUR FORCÉ

La détection de nouvelles faiblesses provoque depuis hier une interdiction de passage pour des milliers de camions sur une importante bretelle menant au pont Champlain. PAGE A12



Monique Leroux, présidente et chef de la direction des caisses Desjardins

PHOTO LE SOLEIL

ENTREVUE > MONIQUE LEROUX

DESJARDINS VISE LE MILLIARD

Le Mouvement des caisses prépare une capitalisation sans précédent auprès de ses membres. La présidente explique sa stratégie. *LA PRESSE AFFAIRES*

LA DPJ ET LES IMMIGRANTS

QUAND ON FRAPPE UN ENFANT

PAGES A2 ET A3

YVES BOISVERT
PAGE A5

PRIX DES ALIMENTS

UN RÉPIT?

La facture d'épicerie ne devrait pas augmenter de plus de 2 % en 2012, selon une étude.
PAGE A9





Des militants ont manifesté hier à Moscou au lendemain d'élections entachées d'accusations de fraude.

PHOTO REUTERS

VERS UN PRINTEMPS RUSSE?

Les élections législatives de dimanche continuent de semer la grogne. Analyse. PAGE A21

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA LE SITE DES ACHATS FUTÉS
EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE CA
ARTS : PAGE 7

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Même si les édifices fédéraux ne devaient plus être décorés pour Noël, le gouvernement Harper continuerait à nous passer un sapin.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ EN 2013!†
0$ 00$ 0%
acompte paiement intérêts
POINTE-CLAIRE • LAVAL • MONTRÉAL • BROSSARD
Dr Pierre Demers M.D., FRCSC Plus de 40 000 interventions
Dr Avi Wallerstein M.D., FRCSC Plus de 50 000 interventions
Dr Mark Cohen M.D., FRCSC Plus de 50 000 interventions
LASIK MD VISION
CORRECTION DE LA VUE AU LASER
À partir de 490$ par œil*
MEILLEUR PRIX LASIK MD VISION GARANTI
LASIK 100 % laser disponible
LE CHOIX DU CONSOMMATEUR 2011 RECONNAISSANCE D'EXCELLENCE 4 ANNÉES GARANTIES
Consultation GRATUITE
1 877 768-9888
www.lasikmd.com
† Sous réserve d'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins. Pour être admissibles, les patients doivent réserver la date de leur chirurgie avant le 15 janvier 2012 et la chirurgie doit avoir lieu entre le 29 février 2012 et le 31 décembre 2012. Cette offre s'applique au traitement personnalisé des deux yeux. Ne peut être combinée à aucune autre offre. *Les prix sont sujets à changement sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 750 $ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

LA DPJ ET LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION

«SI JE NE PEUX PAS FRAPPER, QU'EST-CE QUE JE VAIS FAIRE D'AUTRE ?»

Quand un enfant immigrant est signalé à la Protection de la jeunesse, les parents tiennent très souvent le même discours : il faut frapper son enfant pour l'éduquer. Ou encore : il faut le maîtriser pour éviter sa dérive morale et le déshonneur. Voici comment les intervenants tentent de réconcilier deux mondes.



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Dans la grande majorité des cas, lorsque les enfants de familles immigrantes sont signalés à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), c'est parce qu'ils ont été battus ou corrigés de manière excessive, révèle une étude de l'Institut universitaire du centre jeunesse de Montréal.

Les jeunes Noirs sont les plus touchés de tous, 79 % d'entre eux ayant été signalés après avoir été victimes d'une discipline déraisonnable, de blessures ou de sévices physiques. C'était par ailleurs le cas de 67 % des enfants issus d'autres minorités culturelles (arabes, asiatiques, latino-américains, etc.). Et de 37 % de tous les autres jeunes Québécois.

Selon le directeur de la Maison internationale de la Rive-Sud, partenaire du centre jeunesse de la Montérégie, ces différents dossiers sont incomparables. « Quand une maman frappe son enfant de bonne foi, avec tout l'amour qu'elle a pour lui, comme elle l'a toujours fait dans sa vie antérieure, on ne peut pas appliquer la loi de façon bête et méchante, dit Noureddine Belhocine. Elle n'est pas dans la même situation que le Québécois qui connaît la Loi sur la protection de la jeunesse depuis l'enfance. »

« On ne peut pas cautionner la violence, ajoute la pédopsychiatre Cécile Rousseau, spécialiste de l'approche ethnoculturelle au CSSS de la Montagne. Mais on doit savoir que, dans certaines cultures, c'est considéré comme beaucoup moins humiliant de frapper avec une pantoufle qu'avec la main, ou qu'isoler un enfant dans sa chambre. »

À l'école secondaire Henri-Bourrassa, à Montréal-Nord, la psychoéducatrice Lyne Laniel rencontre en tout cas de nombreux parents qui « veulent comprendre », dit-elle. « Ils nous demandent : "Si je ne peux pas frapper, qu'est-ce que je vais faire d'autre ? " Tout comme les autres Québécois, il y en a qui sont prêts à recevoir de l'aide et d'autres qui refusent. »

Dans son quartier, les nouveaux venus peuvent ainsi être dirigés vers des programmes comme « Éduquons nos enfants sans corrections physiques », celui-ci donné par la Maison d'Haïti et le Centre Mariebourg. Ils doivent alors assister à quatre rencontres sur une base volontaire. S'ils font les progrès requis, la DPJ ferme leur dossier.

Les Québécois de longue date ont aussi accès à des programmes de compétences parentales, la loi visant ultimement le retour de l'enfant dans sa famille.

Des coups de bâton

Tout n'est pas rose pour autant dans les familles immigrantes, car certains parents s'acharnent à défendre leurs méthodes ou à nier les faits, comme en témoignent de nombreux jugements de la Cour du Québec. C'est ainsi qu'un père qui frappait ses enfants avec toutes sortes d'objets (pantoufle, chaussure, bâton de peinture) a vu ses enfants confiés à une famille d'accueil. Il mettait de la glace aux endroits frappés pour calmer l'enflure et camoufler ses gestes, et disait n'avoir peur de personne d'autre qu'Allah. Le juge a écrit qu'« aucun contexte culturel ou religieux ne peut permettre de poser des gestes de violence à l'égard de ses enfants ».

Dans une autre famille, une fille de 12 ans a été frappée à coups de ceinture pour avoir oublié un livre à l'école, puis frappée avec un câble de télévision et une cuillère de bois. Elle a pu rester avec sa famille, mais son dossier de protection est resté ouvert. La mère a défendu son « mode éducationnel » et le père a dit : « C'est notre mode de vie. On vit comme ça », mais a néanmoins promis de ranger son ceinturon.

« Peu importe son origine, le parent n'est pas toujours capable de trouver une solution de rechange à la violence », indique Rachida Azdouz, spécialiste des questions ethnoculturelles à l'Université de Montréal. Selon cette psychologue, habituée des expertises psycholégales, on donne parfois trop de chances aux nouveaux venus. « Quoi qu'ils en disent, leurs enfants les informent très vite des limites de notre société ! Si le parent ne paie pas ses impôts, l'ignorance ne sera pas une excuse, on lui imposera une pénalité. C'est encore plus important de le faire quand un jeune est en cause », dit-elle.

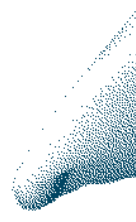
Le psychiatre montréalais Abdelaziz Chrigui est du même avis. « La loi structure notre société. On ne peut se mettre à la lire de façon différente en fonction des citoyens. Sinon, pourquoi ne pas l'appliquer différemment aux pauvres et aux riches ? », demande le médecin, qui dirige la clinique transculturelle du CSSS Cœur-de-l'Île.

Son équipe pluriethnique offre de la thérapie à une trentaine de familles, dont la moitié a été ciblée par la DPJ, afin que parents et enfants puissent assainir leurs liens. On utilise alors les référents culturels de la famille comme « leviers thérapeutiques », explique le psychiatre, citant en exemple le cas d'un patient venu du Moyen-Orient qui a commis des attouchements sur l'une de ses filles et l'a battue. « Pour qu'elle puisse retourner à la maison après voir été placée, il devait absolument admettre qu'il était fautif, explique le médecin. Au début, il ne voulait pas. Puis, il a fini par citer des versets coraniques et des métaphores religieuses, par admettre qu'il l'était au sens de la justice divine. Aucune religion ne dit qu'il faut maltraiter ses enfants. Il ne faut pas utiliser la culture comme parapluie. »

Gare au dépistage

À l'inverse, l'origine d'un enfant ne devrait pas nous rendre plus scrupuleux, estime l'Association médicale canadienne. Dans ses dernières lignes directrices sur les réfugiés et les nouveaux immigrants, l'Association recommande donc de ne pas faire de dépistage particulier pour vérifier si leurs enfants sont victimes de violence.

Ils sont actuellement huit fois plus susceptibles d'être évalués à cet égard, précise la psychologue Ghayda Hassan, professeure à l'UQAM et spécialiste de l'approche transculturelle, qui a contribué à l'élaboration des nouvelles règles. « Ça leur fait beaucoup plus de mal que de bien, parce qu'on se trompe souvent. On se retrouve avec un bien plus grand nombre de faux positifs que d'enfants avec de réels problèmes. Et cela cause beaucoup de dommages et de détresse inutile. »



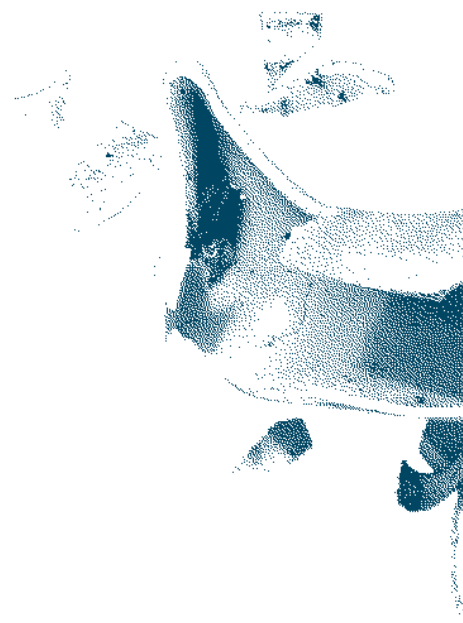
UNE ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Jusqu'à tout récemment, les Canadiens ne s'entendaient pas pour savoir jusqu'où l'on pouvait aller pour « corriger un enfant ». L'article 43 du Code criminel permet aux parents d'employer « une force raisonnable ». Dans les années 90 et 2000, les juges de différentes provinces ont ainsi toléré des coups de ceinture à boucle, de bâton, de règle et même de marteau. L'un a accepté qu'une adolescente se retrouve avec des zébrures et des contusions partout sur les cuisses. Un autre, qu'un père jette son fils par terre avec un coup de poing.

En 2003, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (ONU) a pressé le Canada d'imiter une douzaine de pays européens en interdisant toute forme de corrections physiques, la plupart des études montrant qu'elles sont inefficaces et nocives. Un lobby conservateur, Objectif famille Canada, a réagi en affirmant : « Corriger votre enfant amoureusement n'est pas un crime. »

En 2004, la Cour suprême a finalement opté pour un entre-deux. Les parents peuvent employer une « force légère » ayant un effet passager et « insignifiant ». Il leur est catégoriquement interdit de frapper sur la tête, d'utiliser un objet ou de corriger un enfant de moins de 2 ans ou un adolescent.

— Marie-Claude Malboeuf



SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES 16	Horaire télévision	ARTS **6**
Astrologie du jour	VOYAGE **9**	Loteries	A **20**
Bourses	AFFAIRES **14 -15**	Monde	A **18 à 21**
CV	AFFAIRES **13**	Petites annonces	VOYAGE 5 ET **Affaires** 4
Débats	A **22-23**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Décès	VOYAGE **7-9**		

Météo

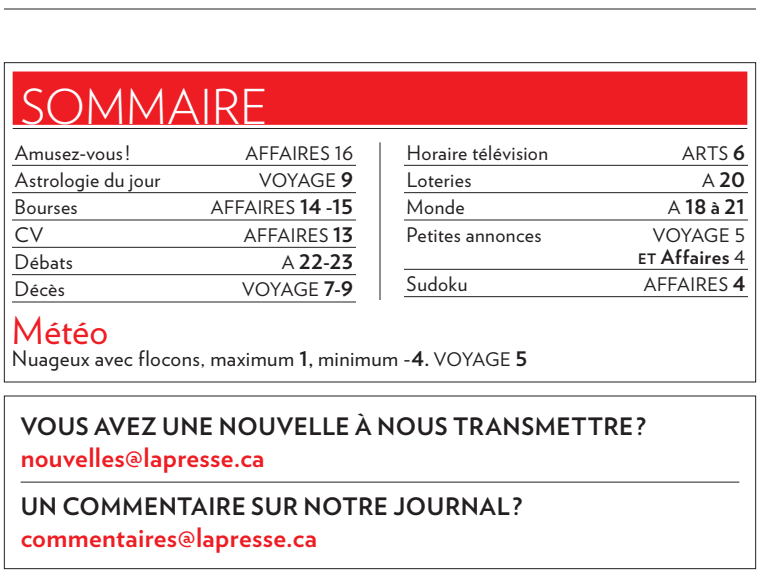
Nuageux avec flocons, maximum **1**, minimum **-4**. VOYAGE **5**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

Photo légèrement plus grande que l'original.

Grande Montre d'Aviateur.
IWC. Conçue pour les hommes.



IWC
SCHAFFHAUSEN
SINCE 1868

Disponible **exclusivement** chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651 SANS-FRAIS : 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

LA DPJ ET LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION

ENCORE L'HONNEUR

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Des situations familiales similaires à celle des filles Shafia – qui se disaient menacées et brimées au nom de l'honneur –, les travailleuses sociales du CSSS Bordeaux-Cartierville en voient « au moins une ou deux fois par année ». Et leurs signalements à la DPJ ont toujours été retenus, indique Anne-Marie Gagné, chef de service aux jeunes au CSSS, dont le territoire abrite 57 groupes ethnoculturels.

« On a déjà eu des inquiétudes aussi importantes que celles que les intervenantes ont dû porter par rapport à ces filles-là, mais on a été chanceux, ça ne s'est jamais terminé tragiquement », dit-elle.

Dans un autre quartier, l'extrême pression a par contre poussé au moins une adolescente à s'enlever la vie, dit-elle.

La travailleuse sociale voit par ailleurs « tout un dégradé de situations moins dramatiques dans la même lignée ». Certaines adolescentes se plaignent par exemple d'être confinées à la maison ou de devoir porter le voile.

Ailleurs à Montréal, le problème existe aussi. Il y a un an et demi, une mère d'origine afghane résidant à Dorval a été accusée d'avoir voulu tuer sa fille de 19 ans avec un couteau, parce qu'elle n'était pas rentrée coucher la veille. Le service de police avait alors évoqué la possibilité d'un crime d'honneur. La DPJ s'est occupée un certain temps des trois plus jeunes enfants de la famille. Après quelques mois, elle a toutefois fermé le dossier, sans que ses motifs soient rendus publics.

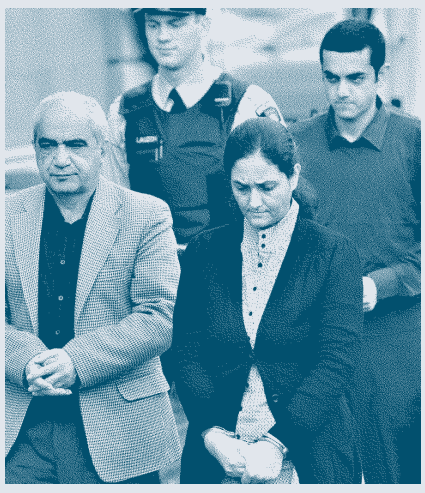


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Mohammad Shafia, Tooba Mohammad, Yahya, Hamed Mohammad Shafia.

Lorsqu'elle se rendait dans les écoles du quartier Saint-Laurent, l'experte en accommodements raisonnables Tanya Saint-Jacques a entendu plusieurs histoires du genre. Des adolescentes gardées à la maison pour faire le ménage et s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs. Une élève de 15 ans que sa famille voulait marier à un cousin. « Ses parents menaçaient de la retourner dans son pays et de s'arranger pour qu'elle ne revienne pas. Elle avait été signalée à la DPJ, mais les choses se sont peut-être tassées, car elle est retournée chez elle peu après », rapporte-t-elle.

Marier son enfant de force est un mauvais traitement au sens de la loi, indique l'avocate Josée Mayo, qui dirige le contentieux au centre jeunesse de Laval. Elle a donc déjà convoqué au tribunal des parents qui faisaient planer cette menace.

Dans les années 90, des adolescentes évoquaient déjà la crainte du mariage et du renvoi, confirme la psychologue Rachida Azdouz, qui faisait alors des expertises psycholégales pour la DPJ. « Le meurtre fait désormais partie des hypothèses, de ce qui peut arriver de pire, et qui doit être gardé à l'esprit, dit-elle. Mais il faut prendre garde de trop réagir et s'assurer que les jeunes n'agitent pas ce spectre comme chantage. »

Dans le quartier Montréal-Nord, les enseignants sont sans doute vigilants avec leurs élèves voilées, croit la psychoéducatrice Lyne Laniel. « Mais ces jeunes femmes se plaignent très rarement. On ne sait pas si c'est parce que ça leur convient ou parce qu'elles ont peur. C'est difficile de percer leur mystère », dit-elle.

Spécialiste de l'approche ethnoculturelle au CSSS de la Montagne, la pédopsychiatre Cécile Rousseau craint par-dessus tout la chasse aux sorcières. « Ce qui se passe actuellement est très souffrant pour ces communautés, dit-elle. Elles sont stigmatisées. On va dire que les femmes des communautés musulmanes sont plus à risque, ce qui n'est pas vrai. »

Pour elle, aller jusqu'à tuer ses enfants à la suite d'une rupture – comme l'a fait le docteur Guy Turcotte – ou au nom de l'honneur – comme on accuse les parents et le fils Shafia de l'avoir fait – n'est pas si différent. Dans ce type de situation, la fierté est atteinte et on a affaire à des drames familiaux terribles, mais peu représentatifs.

MOTIFS DE SIGNALEMENT À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Selon les groupes ethnoculturels

	Noirs	Autres minorités visibles	Blancs
Discipline déraisonnable	21 %	16 %	10 %
Mauvais traitements/sévices physiques	29 %	23 %	12 %
Blessures physiques	29 %	28 %	15 %
Mauvais traitements psychologiques	11 %	11 %	8 %
Agression sexuelle	5 %	9 %	10 %
Négligence/abandon	25 %	17 %	25 %
Troubles de comportement sérieux	7 %	6 %	10 %
Plus d'un motif	22 %	34 %	35 %

Source : *La réponse du système de protection de la jeunesse montréalais aux enfants issus des minorités visibles*, centre jeunesse de Montréal–Institut universitaire, 2009.



NOS CHRONIQUEURS

« La DPJ et les immigrants », Yves Boisvert, page A5
« La police de l'honneur », Agnès Gruda, page A9.

ILLUSTRATION ET GRAPHISME JACQUES-OLIVIER BRAS, LA PRESSE

NISSAN

L'ÉVÈNEMENT

TOUT UN CADEAU

4 premiers mois sans mensualité*

Applicable au financement à l'achat.

Rabais des fêtes jusqu'à + 3 710 $

Applicable au financement à l'achat ou à la location.**

GRAND CHOIX DE MODÈLES EN STOCK

BERLINE **ALTIMA** 2.5 S 2012

PRIX À L'ACHAT	PRIX RÉVISÉ	FINANCEMENT À L'ACHAT
~~25 708 $~~	21 998 $[1]	139 $[2] aux 2 sem. /84 mois **0 $** en comptant initial

RABAIS DES FÊTES**
3 710 $
+ 4 PREMIERS MOIS SANS MENSUALITÉ*



Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

VERSA À HAYON 1.8 S 2012

PRIX À L'ACHAT	PRIX RÉVISÉ	FINANCEMENT À L'ACHAT
~~16 161 $~~	13 999 $[1]	89 $[2] aux 2 sem. /84 mois **0 $** en comptant initial

RABAIS DES FÊTES**
2 162 $
+ 4 PREMIERS MOIS SANS MENSUALITÉ*



Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

SENTRA 2.0 2012

PRIX À L'ACHAT	PRIX RÉVISÉ	FINANCEMENT À L'ACHAT
~~16 960 $~~	14 460 $[1]	92 $[2] aux 2 sem. /84 mois **0 $** en comptant initial

RABAIS DES FÊTES**
2 500 $
+ 4 PREMIERS MOIS SANS MENSUALITÉ*



Sentra SE-R 2012 illustrée



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'événement TOUT UN CADEAU de Nissan est en vigueur du 1er décembre 2011 au 3 janvier 2012 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Le programme « 4 premiers mois sans mensualité » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-Terra, Pathfinder, Armada, Titan et Frontier 2012 ou Juke, Quest, 370Z et Titan 2011 acheté et livré entre le 3 janvier 2012. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont différées pendant 120 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas accumulés au cours des 90 premiers jours du contrat. Après 90 jours, les intérêts (le cas échéant) seront accumulés et l'acheteur devra (le cas échéant) payer mensuellement le capital et les intérêts à partir du 120ième jour jusqu'au terme du contrat. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 120ième jour jusqu'à la fin du contrat. Le paiement comptant, le transport et la préparation, les frais d'immatriculation, les taxes, les frais d'inscription au RDPRM (incluant les frais du registre), le dépôt de sécurité et les droits sur les pneus neufs et la taxe sur l'air climatisé sont payables à la signature du contrat. ** Offres disponibles au financement à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-Terra, Pathfinder, Armada et Titan 2012 ou Juke, Quest, 370Z et Titan 2011 par l'entremise de Nissan Canada Finance (sujet à l'approbation de crédit) achetés et livrés entre le 3 janvier 2012. Les modèles Altima 2012 sont éligibles à un rabais de 2 000 $. Le rabais est basé sur des dollars d'exploitation ajustables et sera déduit du prix négocié avant les taxes. 1 Prix à l'achat à partir de 21 998 $ (incluant un rabais de 3 500 $ et une contribution du concessionnaire de 2 500 $) pour l'Altima 2.5 S 2012 (T4RG52 AA00), transmission manuelle / 33 808 $ pour l'Altima 3.5 SR 2012 telle qu'illustrée (14SG12 AA00), transmission CVT / 14 460 $ (incluant un rabais de 2 000 $ et une contribution du concessionnaire de 2 500 $) pour l'Altima 2.5 S 2012 (T4RG52 AA00), transmission manuelle / 33 808 $ pour l'Altima 3.5 SR 2012 telle qu'illustrée (14SG12 AA00), transmission CVT / 14 460 $ (incluant un rabais de 2 000 $ et une contribution du concessionnaire de 2 500 $) pour l'Altima 2.5 S 2012 (T4RG52 AA00) / Sentra 2.0 2012 (C4LG52 AA00) / Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00) à un taux de crédit de 4,25 % pour un terme de 192 bi-mensualités ou 84 mois. Bi-mensualités de 139 $ / 92 $ / 89 $ avec 0 $ en comptant initial. Frais de crédit de 3 419 $ / 2 268,44 $ / 2 197,18 $ pour une obligation totale de 25 417 $ / 16 729,44 $ / 16 196,18 $. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

La DPJ et les immigrants



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

La DPJ est-elle plus réticente à intervenir dans des familles immigrantes, surtout quand elle n'en comprend pas les codes ?

La question n'est pas innocente. Elle remonte lourdement des eaux des écluses de Kingston.

Deux signalements à la DPJ avaient été faits dans la famille Shafia, en 2008 et 2009. Après de brefs entretiens avec les parents, les dossiers ont été fermés. « On voit les vies qu'on n'a pas sauvées, mais jamais celles qu'on a sauvées », me dit une employée de la DPJ.

Vrai.

Mais à voir les statistiques d'intervention publiées hier dans le dossier de la collègue Marie-Claude Malboeuf, on peut se demander si les protecteurs des enfants savent tous y faire, ou savent se faire connaître.

Les enfants des minorités autres que noires (asiatiques et arabes) sont sous-représentés dans les signalements. Ils représentent 27 % de la population de Montréal, mais seulement 21 % des signalements et 13 % des placements.

On peut en déduire qu'il y a tout simplement moins de problèmes dans les familles immigrantes. Mais la lecture du dossier nous laisse penser qu'on y intervient peut-être tout simplement moins parce qu'on a choisi une « approche » plus conciliante.

■■■

Sortir les enfants d'une famille où le père est violent ? Traduire les parents délinquants devant la justice ? Ou tenter de les éduquer, de les « accompagner » ?

Deux philosophies s'affrontent à la DPJ, quand vient le temps d'intervenir dans des familles immigrantes comme dans toutes les autres. Elles ne s'affrontent pas, ça dépend tout simplement des cas, vous dira-t-on.

La question qui se pose, c'est de savoir si, au bout du compte, deux lois s'appliquent au Québec. Ou plus exactement si la loi s'applique différemment selon que vous êtes un Québécois « de souche » ou un immigrant.

Dans tous les cas, immigrants ou non, la DPJ tente de préserver les liens familiaux et préfère éduquer, « accompagner » que de séparer les enfants, sauf si la sécurité ou la santé est compromise sérieusement.

Mais à lire les commentaires des expertes citées hier, on a franchement l'impression que la violence faite aux enfants est mieux comprise ou tolérée si elle est le fait de parents « bien intentionnés ». Des gens qui ne veulent qu'éviter que leurs enfants « fassent quelque chose de grave », dit une pédopsychiatre.

On ne vous dira jamais qu'une violence est plus acceptable que l'autre. Mais j'observe cette bienveillante compassion devant l'incompréhension des parents immigrants quand un signalement est fait.

N'est-ce pas le cas dans toute famille ? N'est-ce pas un choc immense pour n'importe quel parent de voir débarquer l'État à la maison, venir se mêler de sa vie, menacer de retirer les enfants ?

Dans plusieurs pays, les corrections physiques font partie intégrante de l'éducation des enfants. L'éducation en général, la manière de concevoir l'autorité ne sont pas les mêmes en Chine et au Québec.

Mais ici aussi, les avis divergent. Et il n'y a pas si longtemps, les paires de claques, coups de pied, coups de *strap* et pires avaient cours. Notre Cour suprême a refusé à la majorité, il n'y a pas 10 ans, de bannir du Code criminel l'exception permettant aux adultes en autorité de corriger raisonnablement un enfant – décision déplorable d'ailleurs.

La psychologue Rachida Azdouz estime quant à elle que la DPJ a changé d'approche depuis 20 ans dans les cas de violence familiale chez les immigrants. Les centres jeunesse ont davantage tendance à voir « deux souffrants » et non un agresseur et une victime.

Quand on lit les rapports de la DPJ, on est bien d'accord qu'il vaut mieux aider une mère ou un père à changer sa façon de faire plutôt que de lui arracher les enfants automatiquement. Quand c'est souhaitable et possible. On peut citer plusieurs belles réussites. Aucun cas n'est facile et je conçois facilement qu'il peut être opportun de ne pas faire accuser un parent violent dans certains cas, d'éviter de judiciariser.

Mais jusqu'où ?

C'est de la « gestion de risque » dans tous les cas. Donc du jugement. Balance entre protection, prévention, éducation, intégration, répression.

L'affaire Shafia, pour exceptionnelle et révoltante qu'elle soit, nous oblige cependant à nous demander si notre système de protection des enfants a placé au bon endroit le point d'équilibre pour le meilleur intérêt des enfants.

Je n'en suis pas certain.

L'affaire Shafia, pour exceptionnelle et révoltante qu'elle soit, nous oblige à nous demander si notre système de protection des enfants a placé au bon endroit le point d'équilibre pour le meilleur intérêt des enfants.

Pour joindre notre chroniqueur : **yves.boisvert@lapresse.ca**

PÉNURIE DE MISOPROSTOL

Le médicament sera de retour à la fin de la semaine

ARIANE LACOURSIÈRE

La société distribuant le Misoprostol au Québec promet que le médicament, utilisé abondamment en obstétrique et pour lequel il n'existe aucun équivalent, retournera sur le marché dès la fin de la semaine. C'est une pénurie de matières premières qui aurait causé une rupture de stock au cours des dernières semaines. Mais la situation sera réglée sous peu, assure le président d'AA Pharma, Norman Paul.

Un soulagement

Contrairement à ce que nous avons écrit hier, ce n'est pas Apotex, mais bien AA Pharma qui produit le Misoprostol au Québec. Le retour du médicament sur les tablettes soulagera le milieu médical. Des obstétriciens et des pharmaciens s'inquiétaient du fait que le Misoprostol n'était plus offert au Québec depuis octobre dernier. Selon les informations qui circulaient, le Misprostol ne devait pas retourner sur les tablettes avant 2013. Le produit sera finalement de retour dès la fin de la semaine, selon AA Pharma.

Infraction à la loi 101 à Urgences-santé ?

ÉMILIE BILODEAU

Des employés du service ambulancier d'Urgences-santé ont déposé une plainte à l'Office québécois de la langue française. Ils affirment que la transmission de l'information concernant les patients se fait de plus en plus souvent en anglais, a appris Radio-Canada.

Les employés de Montréal et de Laval ciblent le nouveau système informatique utilisé par les répartiteurs d'Urgences-santé pour communiquer le bilan de santé au personnel des ambulances. Dans ce système, les répartiteurs doivent écrire dans la langue du patient. Si un malade souffre d'un « *chest pain* » (douleur thoracique), l'information ne serait pas traduite.

Le syndicat représentant les répartiteurs d'Urgences-santé affirme qu'une fois sur trois, les appels se déroulent en anglais. Les répartiteurs qui reçoivent les appels doivent être bilingues, ce qui n'est pas le cas du personnel ambulancier.

prix-cadeaux Simons



LA CHEMISE
CARREAUX BUFFALO 29,95

Le carreau vedette de la saison, l'esprit Héritage chasseur. Une chemise en douce flanelle de coton brossé, 2 poches plaquées à rabat boutonné. Tons dominants de rouge, gris, moutarde, bleu avec le noir. P.m.g.tg.ttg. Rég. 48.00 style 16067. Tee-shirt capuchon tricot irrégulier 38.00 style 37192.

LE PULL V MÉRINOS
FINES RAYURES BICOLORES 59,95

Notre importation de la grande maison italienne Zegna Baruffa. Un essentiel en classe affaires, en laine mérinos de première qualité, souple et ultra confortable. Combinaisons noir/lime, charbon/aqua, marine/taupe, gris/vin, choco/taupe. P.m.g.tg.ttg. Rég. 98.00 style 25920.

LA CHEMISE
FINES RAYURES EN DEMI-TON 39,95

Un cadeau classe affaires de notre collection pur coton. Tissage chintz effet glacé, coloris subtils de royal, gris, fuchsia ou noir. Coupe semi-ajustée, col semi-évasé, poignet régulier. 14 1/2 à 18. Style 8322. Cravate rayée en biais 48.00 style 19390.

LE 31

achats EN LIGNE simons.ca

LA **BOÎTE-CADEAU SIMONS**...
UNE TRADITION DE QUALITÉ POUR TOUS VOS ACHATS DE FÊTE !
OFFERTE GRATUITEMENT À TOUTES NOS CAISSES.

simons

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE • **COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840**

ACTUALITÉS

Allégations d'agressions sexuelles dans une résidence pour aînés

La direction n'a pas réagi correctement, dit le commissaire aux plaintes

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Jacques Drolet, 83 ans, est accusé d'avoir agressé sexuellement trois aînées entre septembre 2008 et janvier 2010 à la Villa Ste-Foy, la résidence pour personnes âgées qu'il habitait à Québec. L'une de ces présumées victimes, Yvette Dugal, dit avoir été agressée le 15 décembre 2009. Elle a alors dénoncé l'agression à la direction de l'établissement. Mais un mois plus tard, M. Drolet aurait fait une autre victime.

Selon Mme Dugal, 84 ans, M. Drolet l'aurait abordée dès son arrivée à la résidence. « Il était toujours bien habillé. Il semblait être le roi de la place. Chaque fois que je prenais l'ascenseur, il était là et il me parlait. C'était un homme charmant. Il chantait la messe », raconte Mme Dugal. Désireuse de se faire des amis dans sa nouvelle résidence, Mme Dugal discutait avec l'homme. Le 15 décembre 2009, elle l'aurait invité à aller dans sa chambre pour observer le panorama de la ville. « J'ai été trop naïve », dit aujourd'hui Mme Dugal.

En se rendant à sa chambre, Mme Dugal aurait remarqué que M. Drolet, habituellement si bavard, ne parlait plus. L'agression sexuelle aurait eu lieu à l'intérieur de la chambre. « Il m'a sauté dans le dos comme un félin, raconte la dame, qui se déplace à l'aide d'un déambulateur. Je ne pouvais pas me défaire. »

Le suspect, ex-résidant de 83 ans de l'établissement, aurait fait trois victimes et subira son procès en mars 2012 au palais de justice de Québec.

Ébranlée par les événements, Mme Dugal ne savait pas quoi faire. « J'avais honte », dit-elle. Dans les jours suivants, elle aurait porté plainte à la direction de son établissement. Selon Mme Dugal, très peu de mesures ont été prises pour l'empêcher d'être en contact avec M. Drolet. « Je mangeais seule, à une table à part. Mais mon agresseur continuait de m'intimider. Il me suivait. Il me regardait de trop près, dit-elle. J'en parlais. Mais la direction me disait de me faire une carapace et d'arrêter d'en parler aux autres. »

Au jour de l'An, Mme Dugal a craqué. Elle a parlé à son fils. Ce dernier l'a incitée à porter plainte à la police, ce qu'elle a fait le 25 janvier 2010. Entretemps, une autre personne de 78 ans aurait subi une agression sexuelle commise par M. Drolet le 21 janvier 2010, après que Mme Dugal eut averti la direction.

Mme Dugal a porté plainte au commissaire aux plaintes de sa région. Dans la lettre de conclusions datée du 28 septembre 2010, le commissaire Denys Bernier écrit que le directeur de la Villa Ste-Foy, Jacques Croteau, n'a pas agi correctement.

Rencontres avec le suspect

M. Croteau a rencontré le présumé agresseur le 17 décembre 2009 et le 16 février 2010 pour lui dire de rester loin de Mme Dugal. Mais le commissaire estime que ces rencontres « ne semblent pas tenir compte qu'une agression physique à caractère sexuel est un acte criminel qui exige des gestes en conséquence » et qu'une « simple remontrance » ne reflète pas « la gravité des gestes ». M. Bernier estime que Mme Dugal « n'a pas reçu de la part du directeur de la Villa Ste-Foy l'aide et l'accompagnement qu'elle aurait dû recevoir ».

Ce n'est finalement qu'en mai 2010 que M. Drolet aurait quitté la résidence. Des accusations ont été déposées contre lui au palais de justice de Québec. L'homme aura son procès en mars. En plus des cas survenus en 2009 et en 2010, une autre résidante a porté plainte pour agression sexuelle et introduction par effraction pour des événements survenus entre le 1er septembre et le 1er octobre 2008 à la Villa Ste-Foy.

Le directeur se défend

Le directeur Jacques Croteau travaille depuis 22 ans auprès des personnes âgées et dit que c'est la première fois qu'un événement du genre se produit. Il explique que la situation est « délicate » et qu'il « ne veut pas trop commenter » l'affaire. Mais il estime « avoir fait les choses convenablement ». « Si vous aviez connu cet homme, ça vous aurait surpris, dit-il. On a fait ce qu'il fallait. » M. Croteau explique qu'il était difficile de savoir qui avait raison dans la situation qui lui a été exposée. « Quand c'est une personne contre une autre, il faut faire attention avant d'accuser » quelqu'un, dit-il, tout en martelant « avoir bien agi là-dedans ».

Mme Dugal estime quant à elle qu'il est important que les personnes âgées qui habitent en résidence privée pour aînés soient alertes. « On ne pense pas qu'il peut y avoir des agresseurs dans ces résidences. Mais c'est possible. Il faut faire attention », dit-elle. Surtout, elle estime qu'il faut croire les aînés qui signalent avoir été agressés.

Commémoration de la tuerie de Polytechnique

Les cérémonies prennent une tournure politique

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Des manifestations ont eu lieu à Montréal et à Ottawa, hier, à la mémoire des 14 jeunes femmes assassinées à l'École polytechnique, il y a 22 ans. Des cérémonies qui ont pris une tournure résolument politique lorsque les partis de l'opposition ont critiqué la manière pour le moins inusitée par laquelle un député conservateur a célébré l'abolition du registre des armes à feu.

Dans une vidéo diffusée hier sur YouTube, on voit le député albertain Jim Hillyer former des pistolets avec ses mains et feindre de tirer vers les banquettes de l'opposition au moment de voter pour l'abolition du registre. Le vote a eu lieu il y a plus d'un mois, mais la vidéo a fait surface hier, au moment où se tenaient des commémorations pour marquer l'assassinat de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique.

« Manque de respect », « indécent », « inapproprié », les partis de l'opposition n'ont pas mâché leurs mots pour dénoncer le geste du député de Lethbridge.

« C'est loin d'être approprié. Je dois dire que c'est un manque de respect complet envers la Chambre des communes et c'est une attitude qui démontre l'attitude du gouvernement conservateur envers la population », a dénoncé la chef du Nouveau Parti démocratique, Nycole Turmel.

« Faire une telle chose manque de respect, manque de jugement, manque de sensibilité et je le regrette beaucoup, a renchéri le chef libéral Bob Rae. J'espère qu'il va le regretter lui-même en voyant comme il apparaît sur l'écran. »

La députée bloquiste d'Ahuntsic, Maria Mourani, a qualifié le geste de « complètement indécent ».

« Ils se moquent de l'opposition, ils se moquent des victimes, ils se moquent des familles », a-t-elle dénoncé.

Le bureau du premier ministre Harper a dirigé les questions des journalistes au député Hillyer lui-même. Dans un courriel envoyé à *La Presse* en fin de soirée hier, M. Hillyer s'est dit étonné de la réaction à la vidéo. « Je suis surpris de la réaction à un geste subtil dans la Chambre pendant le vote pour l'abolition du registre des armes d'épaule inutile, le 1er novembre. Il n'est pas hors du commun que des députés fassent de petits gestes, et mes collègues conservateurs qui se trouvent en face de moi n'ont pas été offensés. »

Manifestation devant le parlement

Plus tôt dans la journée, des dizaines de personnes ont manifesté devant le parlement fédéral. La Coalition pour le contrôle des armes et des proches des victimes du massacre de Polytechnique exigent que le gouvernement Harper revienne sur sa décision d'abolir le registre des armes d'épaule et de détruire toutes ses données.

Suzanne Laplante-Edward, dont la fille Anne-Marie est tombée sous les balles de Marc Lépine, a affirmé que l'abolition du registre constitue un affront à la mémoire des 14 victimes de la tuerie.

Des représentants de la Coalition se sont également rendus à l'Assemblée nationale pour convaincre le gouvernement Charest de sauvegarder le registre des armes à feu au Québec.

Dans un communiqué, le premier ministre Stephen Harper a souligné que son gouvernement a investi pour mettre fin à la violence contre les femmes. « Mais il faut faire davantage, a-t-il affirmé. Chaque Canadien a un rôle à jouer pour briser le cycle de la violence et de la discrimination contre les femmes. »

NOTRE VIDÉO > APRÈS POLYTECHNIQUE



Sur www.lapresse.ca/poly
Des manifestations ont eu lieu à Montréal, hier, à la mémoire des 14 jeunes femmes assassinées à l'École polytechnique, il y a 22 ans.
Regardez le reportage d'Isabelle Audet et de François Roy sur LaPresse.ca.



xDRIVE. PARFAIT POUR LES ROUTES DU QUÉBEC. ET MÊME PIRE.

Que ce soit pour partir à l'aventure ou affronter nos conditions habituelles, le BMW X1 avec le système de traction intégrale xDrive® en impose à la chaussée en réagissant quasi-instantanément à toute dégradation par le transfert de couple approprié entre les essieux. Peu importe votre destination, xDrive redéfinit la route pour que vous puissiez la conduire.

JUSQU'AU 3 JANVIER.

Le BMW X1 xDrive 28i 2012

PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
40 712 $**	499 $* 5 376 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON	4,9 %* JUSQU'À 48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km†

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 40 712 $, ce qui inclut le PDSF (38 500 $), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 xDrive 28i 2012 en stock. *Offre à la location : 38 500 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 4,9 %, avec un acompte de 1 700 $, pour des mensualités de 499 $. Un montant de 5 376 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 710 $. L'obligation locative totale est de 28 304,62 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 3 janvier 2012. † Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Premier registre des incidents et accidents dans les établissements de santé

Plus de la moitié des victimes sont âgées de 75 ans ou plus

ARIANE LACOURSIÈRE

D'avril à octobre 2011, 179 011 événements indésirables se sont produits dans les établissements de santé de la province, dont 75 mortels. Les accidents les plus souvent signalés sont les chutes (35 %) et les erreurs de médication (30 %). Mais on a aussi recensé 6481 cas d'agressions, d'abus ou de harcèlement, dont la majorité est commise contre des aînés, révèle le premier registre national des incidents et accidents du gouvernement du Québec.

Le Québec est la première province canadienne à se doter d'un tel registre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) souligne que cette première présentation semestrielle n'est pas encore parfaite, puisque des « disparités existent dans les données » et que certains établissements n'ont pas été en mesure de transmettre leurs informations. Mais ce premier portrait permet quand même d'obtenir les grandes lignes des causes des incidents et accidents se produisant dans les 268 établissements de santé de la province.

Les aînés davantage touchés

De tous ces événements fâcheux, 51 % touchent les personnes de 75 ans et plus. Les incidents et accidents les plus souvent rapportés sont les chutes (35 %). Sur les 63 000 chutes recensées en six mois, 41 000 concernent des aînés de plus de 75 ans. Vingt-quatre personnes en sont mortes.

Les erreurs de médication sont aussi fréquentes (30 %). Le plus souvent, on omet de distribuer un médicament ou on commet une erreur de dosage. Les agressions, les abus et le harcèlement ne comptent que pour 3,6 % du total des incidents et accidents et représentent 6481 cas. Les personnes de plus de 75 ans ont été les victimes de 2293 de ces cas. En tout, quatre personnes en sont mortes.



PHOTO MEL EVANS, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Sur les 63 000 chutes recensées en six mois, 41 000 concernent des aînés de plus de 75 ans.

Selon le MSSS, le nombre total d'incidents et accidents signalés dans ce premier rapport n'est pas si élevé étant donné que, chaque année, des millions de visites sont comptabilisées dans le réseau. Mais « l'objectif du registre national est de suivre l'évolution des événements [...] de façon macroscopique afin d'en dégager les grandes tendances et d'ainsi apporter des solutions pour améliorer les soins et services », dit le MSSS.

Montréal en tête de liste

De toutes les régions du Québec, c'est à Montréal que l'on a signalé le plus d'incidents et d'accidents (environ 30 % du total), une situation normale étant donné que la métropole compte le plus grand nombre d'établissements de santé.

Dans le rapport, les détails de tous les incidents et accidents relevés dans chacun des 268 établissements du Québec sont donnés. Mais lors d'un point de presse technique tenu hier matin, le MSSS a tenu à souligner qu'il est impossible de comparer les établissements entre eux, comme la mission de chacun diffère grandement.

Selon le rapport, seulement 66 % des incidents et accidents sont déclarés dans les centres hospitaliers, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Ce taux pourrait être plus élevé, reconnaît le MSSS.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, croit que « ce qui est important, c'est la culture de la transparence ». « Le fait de déclarer les accidents et les incidents va faire en sorte qu'il va y en avoir moins dans le futur parce qu'on va aller corriger la cause de l'accident en tant que tel », dit-il.

L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), qui salue la diffusion du premier rapport, encourage les établissements à divulguer tout incident ou accident. « Toutefois, nous avons la conviction que les accidents ayant causé des conséquences sérieuses sont d'ores et déjà systématiquement divulgués aux usagers et à leurs proches », a déclaré Lise Denis, directrice générale de l'AQESSS.

— Avec la collaboration de Tommy Chouinard

DÉFINITIONS

Incident : Action ou situation qui n'entraîne pas de conséquence sur l'état de santé ou le bien-être d'un usager, mais dont le résultat est inhabituel et qui, en d'autres occasions, pourrait entraîner des conséquences.

Accident : Action ou situation où le risque se réalise et est, ou pourrait être, à l'origine de conséquences sur l'état de santé ou le bien-être de l'usager.

Relance du débat sur le port du casque de ski

Les médecins d'urgence demandent à Québec d'imiter la Nouvelle-Écosse

ÉMILIE BILODEAU

Les skieurs et planchistes pourraient bientôt devoir porter un casque protecteur en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement de la province a présenté un projet de loi, hier, dans le but de diminuer les risques de traumatisme crânien. Cette initiative est applaudie par l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ). Celle-ci espère que le gouvernement Charest suivra l'exemple de la Nouvelle-Écosse.

« Beaucoup d'efforts ont été faits dans les dernières années, mais ce n'est toujours pas 100 % des gens qui portent un casque sur les pistes de ski. Et à notre avis, ça devrait être le cas », affirme Nicolas Elazhary, médecin d'urgence au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et chargé de projet à l'AMUQ. Dans une étude publiée en 2009, l'association estimait que 60 % des traumatismes crâniens pourraient être évités grâce à un casque protecteur.

Il y a deux ans, le débat a aussi fait rage au Québec. Peu après l'accident de l'actrice Natasha Richardson sur une pente de ski du mont Tremblant, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'époque, Michelle Courchesne, avait étudié la possibilité de rendre obligatoire le port du casque. Devant la réticence des stations de ski, elle avait plutôt opté pour une campagne de sensibilisation.

Sensibiliser plutôt qu'obliger

Alexis Boyer, de l'Association des stations de ski du Québec, croit que la publicité est suffisante et qu'il ne faut pas imposer une loi. « On a réussi à faire la preuve au Québec qu'avec une campagne de sensibilisation, on voit augmenter considérablement le taux du port du casque. On juge toujours que ce n'est pas à propos de l'obliger », dit-il.

M. Boyer fait remarquer qu'avec un taux de 78,4 % des skieurs et planchistes (97,4 % chez les moins de 12 ans) qui portaient un casque durant la saison 2010-2011, la province se classe parmi les meilleurs de l'Amérique du Nord. Il rappelle d'ailleurs que le casque est déjà obligatoire dans les parcs à neige.

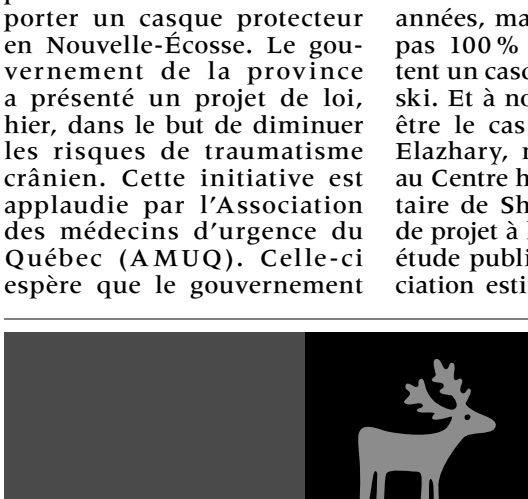
Le bureau de la ministre actuelle, Line Beauchamp, a refusé de réagir au projet de loi de la Nouvelle-Écosse.

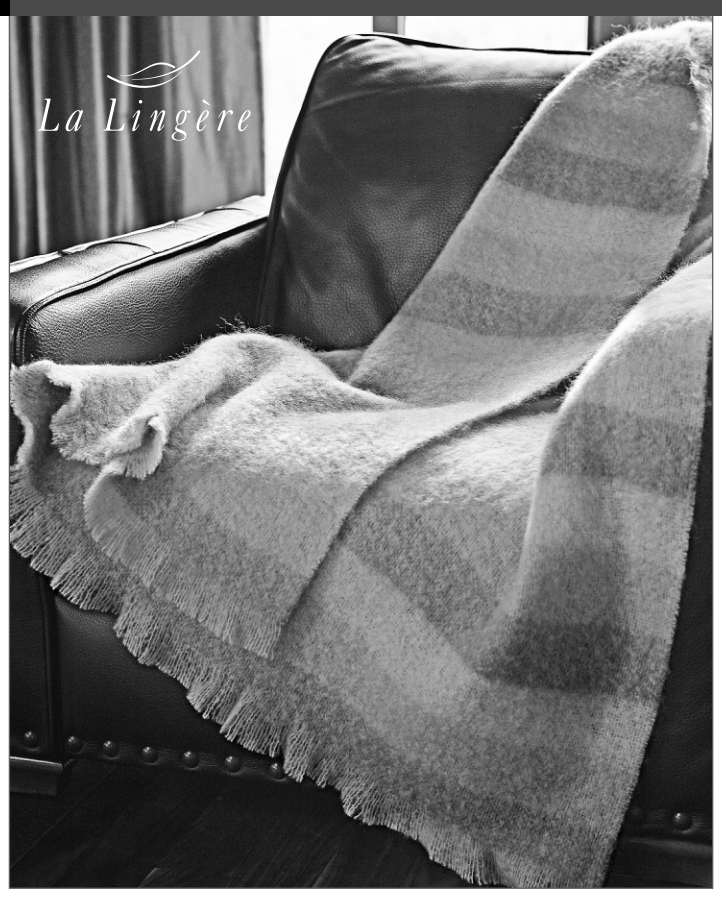
prix-cadeaux Simons



OFFREZ
LA CARTE-CADEAU
SIMONS

La carte des découvertes mode...Une alternative parfaite ! D'une valeur de votre choix, offerte à toutes nos caisses ou achat en ligne www.simons.ca







LA BOUILLOTTE CHIC
HABILLÉE D'UN COL ROULÉ 19,99

Une idée-cadeau Simons très originale...Une jolie bouillotte enveloppée d'un petit pull col roulé maille côtelée. Tricot acrylique rouge à cœur blanc. Style 1121200. Bouillotte comprise.

LE JETÉ MOHAIR
RAYURES FUMÉES 99,95

Un cadeau somptueux dans la boîte Simons ! Élégant jeté en douce fibre mœlleuse super confortable. Mélange 78% mohair, 13% laine, et 9 % nylon. Tons dégradés de gris. Notre importation d'Afrique du Sud. Format surdimensionné 130x180 cm. Style 8112200.

LE COUSSIN
JACQUARD SCANDINAVE 9,99

Une petite touche qui apporte une belle ambiance nordique dans toutes les pièces de la maison. Des coussins en tricot jacquard en tons de rouge et blanc ou gris et blanc. Flocons style 5121100, rennes style 5121200. Tricot acrylique facile d'entretien, déhoussable, lavable. Format 40x40 cm.



LA **BOÎTE-CADEAU SIMONS**...
UNE TRADITION DE QUALITÉ POUR TOUS VOS ACHATS DE FÊTE !
OFFERTE GRATUITEMENT À TOUTES NOS CAISSES.

achats EN LIGNE simons.ca

simons

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE • **COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840**

ACTUALITÉS

Un mafieux voit sa libération conditionnelle révoquée

Selon la police, Moreno Gallo avait la tâche d'arbitrer les conflits

EXCLUSIF

ANDRÉ NOËL

Moreno Gallo, homme qualifié d'acteur important de la mafia, a été replacé en détention la semaine dernière, après la révocation de sa libération conditionnelle, a appris *La Presse*.

En mai dernier, Gallo avait obtenu une pleine libération conditionnelle pour un meurtre qu'il a commis en 1973. Malgré cela, la libération était assortie de plusieurs conditions. Il devait divulguer régulièrement l'origine de ses revenus, éviter les bars et les cafés italiens et, surtout, n'avoir aucun contact avec un criminel ou un membre d'une organisation criminelle.

Il a été impossible de savoir laquelle de ces conditions il a violée. Serge Abergel, porte-parole du Service correctionnel canadien, a refusé de confirmer son arrestation.

« En raison des restrictions relatives à la protection des renseignements personnels, le Service correctionnel ne peut discuter des détails précis concernant un délinquant en particulier », a-t-il dit.

Âgé de 66 ans, Gallo est une figure connue de la mafia montréalaise. Il prétend avoir coupé tous ses liens avec les criminels, mais la police soutient qu'il joue un rôle important, notamment pour arbitrer les conflits.

Expulsion

En mai 2010, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a décidé qu'il devait être expulsé dans son Italie natale, même s'il a vécu au Canada pendant plus de 50 ans. Gallo a porté la décision en appel.

Il a immigré au Canada avec sa famille à l'âge de 9 ans. Jeune adulte, il s'est placé sous la direction de Paolo Violi et de Vic Cotroni, tous deux d'origine calabraise comme lui. En 1973, Violi lui a demandé d'assassiner un trafiquant de drogue qui travaillait pour le gang des frères Dubois, de Saint-Henri. Gallo et son complice, Tony Vanelli, ont été arrêtés quelques minutes après le meurtre.

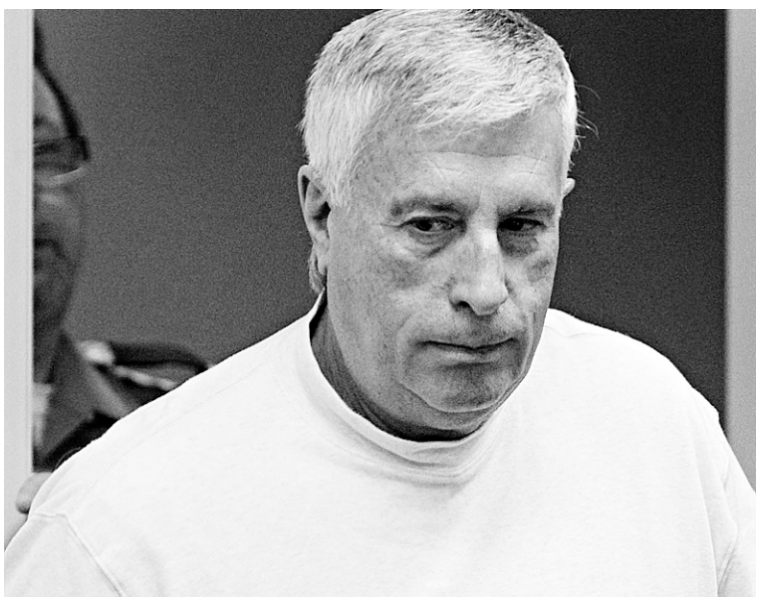


PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

En mai dernier, Moreno Gallo avait obtenu une pleine libération conditionnelle pour un meurtre qu'il a commis en 1973.

Il a obtenu une libération conditionnelle totale en 1983. Mais en 2005, au cours de l'opération Colisée, les agents de la GRC l'ont vu entrer au Consenza, quartier général de la mafia à Saint-Léonard. Il remettait alors des liasses d'argent aux dirigeants mafieux.

Sa libération conditionnelle a été révoquée. Il a de nouveau été jeté en prison. Alors qu'il s'apprêtait à recouvrer sa liberté, en avril 2010, l'Agence des services frontaliers l'a arrêté de nouveau et a transmis son dossier à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Les autorités avaient en effet découvert qu'il n'avait jamais obtenu la citoyenneté canadienne. Résultat : il pouvait être renvoyé en Italie. Il a été confiné à une maison de transition pendant six mois, puis, en octobre 2010, il a obtenu la permission de dormir cinq nuits par semaine chez lui, avec sa femme et sa fille, et de passer seulement deux nuits en maison de transition.

Le 25 mai dernier, la Commission de libération conditionnelle a décidé qu'il pouvait jouir d'une liberté totale (mais toujours sous condition). Elle lui a même donné le droit de posséder un téléphone cellulaire. Ces permissions ont pris fin brutalement la semaine dernière.

La mafia traverse actuellement une période turbulente. Un autre caïd, Raynald Desjardins, a été victime d'une tentative de meurtre en octobre. Un mois plus tard, Lorenzo Lopresti s'est fait tuer chez lui. Puis, il y a deux semaines, Salvatore Montagna, ancien chef suppléant de la famille Bonanno de New York, a été tué en banlieue de Montréal. D'autres coups de force sont à prévoir.

PROCÈS DU COMÉDIEN TONY CONTE

Un relevé téléphonique passé au peigne fin

DAPHNÉ CAMERON

Quelques heures avant d'être arrêté lors d'une transaction qui devait être de 30 kg de cocaïne, l'acteur Tony Conte a reçu un message texte faisant référence à un « *deal* » et au chiffre « 30 ». Or, puisqu'il ne comprend pas l'anglais et qu'il est incapable de consulter des messages textes sur son cellulaire, il n'en a jamais pris connaissance et est incapable d'en saisir la teneur.

Voilà ce que Conte a répondu au procureur de la Couronne, Me David Simon, qui l'a questionné toute la journée, hier, sur son relevé téléphonique dans les heures et les jours précédant son arrestation. Le procès devant jury du comédien pour des accusations relatives au trafic de drogue se tient actuellement au palais de justice de Montréal.

Il faut « seulement dire que nous avons tout ce qu'il faut pour le 30. Souviens-toi que le *deal*, c'est 30 », a écrit en anglais Miguel Sandoval, présent dans la chambre d'hôtel où Conte a été arrêté à la suite d'une fausse transaction impliquant deux agents doubles de la police de Montréal, le soir du 29 octobre 2008. Le message a été envoyé à 10 h 23 par Sandoval, défini comme un courtier en stupéfiants mexicains lors du témoignage d'un agent d'infiltration de la police de Montréal, la semaine dernière.

Tony Conte a expliqué qu'il avait une compréhension très sommaire de la langue anglaise, au point où il ne comprenait pas la signification du mot « *deal* ».

Messages textes

Lors de son contre-interrogatoire, Tony Conte a raconté qu'il ne savait pas comment ouvrir les messages textes et que son appareil n'émettait pas de signal particulier lorsqu'il en recevait un. « Je ne les ouvre pas parce que je ne connais pas ça », a-t-il soutenu.

Conte a aussi expliqué qu'il avait une compréhension très sommaire de la langue anglaise, au point où il ne comprenait pas la signification du mot « *deal* ».

Peu de temps après l'envoi du message, Sandoval et Conte se sont rencontrés dans un restaurant Tim Hortons de Montréal. C'est là qu'il fait la rencontre d'un dénommé Chris, qui est en fait un agent d'infiltration du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Lorsque Conte se présente à Chris, ce dernier lui répond qu'il n'est « qu'un simple soldat qui fait des commissions ». Mal à l'aise, selon ses propres dires, Conte change de table et laisse Sandoval et Chris discuter.

La veille, dans la nuit du 28 au 29 octobre, Conte a reçu un message de son ami Anthony Riccio qui indiquait : « *Bring me money* » (apporte-moi l'argent). Riccio était également présent à l'hôtel lors de l'arrestation de Conte.

Une dizaine de minutes avant la réception du message, Riccio, Conte et Sandoval ont quitté un bar de danseuses du centre-ville. Invité par Me Simon à interpréter le sens du message, Conte a répondu que Riccio avait payé pour leur souper plus tôt dans la soirée et qu'il voulait sans doute être remboursé.

Lundi, Conte a soutenu qu'il avait été impliqué dans la transaction de stupéfiants bien malgré lui. Il a raconté qu'il s'était retrouvé dans l'hôtel pour prendre des nouvelles de l'état de santé du parrain du fils d'un ami mexicain en visite à Montréal. C'est ce « parrain » qui avait présenté Miguel Sandoval à Conte quelques jours plus tôt. Lors de son témoignage, hier, Conte a insisté sur le fait qu'il ne comprenait pas non plus l'espagnol, langue parlée par le « parrain » et Sandoval.

Cellule mafieuse démantelée

DAVID SANTERRE

Vers 4 h hier matin, une centaine de policiers, surtout membres du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), ont investi 13 résidences et locaux commerciaux dans le but de neutraliser une cellule mafieuse de présumés trafiquants de drogue. Les perquisitions ont eu lieu principalement dans l'est de Montréal, mais aussi à Longueuil, L'Assomption et Charlemagne.

Quatorze personnes ont été arrêtées pendant cette opération, dont les frères Vincenzo et Emanuele Padula. Ces derniers étaient dans la ligne de mire des policiers depuis un bon moment. L'organisation visée hier par la police pouvait écouler sur le marché une trentaine de kilogrammes de cocaïne par mois, selon ce qu'a appris *La Presse*.

Les individus appréhendés comparaîtront aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations liées au trafic de drogue.



La police de l'honneur



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

L'histoire qui suit aurait pu se terminer très mal. Elle s'est passée dans une noce célébrée dans la communauté turque aux Pays-Bas, où un invité s'est permis des commentaires désobligeants à l'endroit de la jeune mariée. Ne ménageant pas les épithètes, il est allé jusqu'à la traiter de putain.

Ce n'est pas une chose à faire dans quelque noce que ce soit, mais dans un mariage turc, devant des témoins, c'est franchement une très mauvaise idée. L'affaire a fait jaser. La rumeur a enflé. Et l'invité imprudent a commencé à craindre pour sa vie.

On imagine mal des policiers canadiens se mettre dans tous leurs états devant une intrigue aussi mince… Pourtant, aux Pays-Bas, notre homme a eu droit à tous les égards. Dirigé vers le service des « crimes d'honneur » du service de police, il n'a pas eu besoin de parler longtemps pour que tous les voyants rouges se mettent à clignoter.

Ce qui était particulièrement délicat dans son cas, c'est que son affront à la mariée avait fait le tour de sa communauté. Plus les gens en parlaient, plus l'honneur de la famille était entaché. La police a conclu qu'il s'agissait d'une situation à haut risque, exigeant une intervention.

« Une des premières questions que nous posons aux gens qui se sentent menacés, c'est: qui est au courant de votre secret? », explique l'anthropologue Janine Janssen, directrice du service de recherche au Centre national sur la violence liée à l'honneur, à La Haye.

Rattaché à la police, l'organisme traite les cas de violence les plus complexes – les autres sont laissés aux services policiers locaux. Le centre est né il y a trois ans, après une décennie de débats et tâtonnements.

Tout a commencé en 1999, quand Kezban Vural, 29 ans, fraîchement divorcée, a été abattue en plein jour par son ex-mari, « déshonoré » par ses nouvelles fréquentations.

Ce meurtre a causé un électrochoc. Des amis ont mis sur pied une ONG destinée à prévenir la violence dans les familles immigrantes. De fil en aiguille, on a abouti à ce que la spécialiste canadienne Anna Korteweg, qui a signé récemment un rapport sur le sujet pour l'ONU, décrit comme le modèle le plus intéressant en matière de prévention de crimes d'honneur.

La violence doit être mise dans son contexte culturel. Pas pour être banalisée. Mais pour être mieux comprise. Et donc, plus facile à combattre.

Selon ce modèle, la police doit suivre une démarche particulière devant cette forme de violence. « Quand il y a une plainte, nous avons une liste d'informations à vérifier, explique Janine Janssen. Pourquoi la personne a-t-elle peur? Quel est son statut social? Quelles sont les personnes influentes dans sa famille? »

Les « policiers de l'honneur » doivent aussi décortiquer les enjeux qui se profilent derrière les questions d'honneur. Parfois, ce sont des questions d'argent. Un petit commerçant peut craindre de perdre sa clientèle si sa fille a une mauvaise réputation, par exemple.

« Il faut comprendre ce qui est arrivé, cela ne signifie pas pour autant qu'on légitime la violence, mais plutôt qu'on pourra essayer de proposer une solution acceptable pour tous », dit Janine Janssen.

Son institut traite un demi-millier d'histoires d'honneur par an. Dans 60 % des cas, celles-ci surviennent dans la communauté turque. Le plus souvent, il ne s'agit que de menaces. Mais chaque année, une quinzaine de personnes meurent pour l'honneur. Parfois, par suicide.

Et alors, est-ce que le modèle néerlandais marche? Question sans réponse. En fait, le nombre de cas signalés au Centre sur la violence des crimes d'honneur augmente. Mais c'est probablement une bonne nouvelle: c'est signe que les victimes potentielles savent où s'adresser et ne craignent pas de le faire.

Et puis, il n'y a pas que la réponse policière: le Centre donne de la formation dans les écoles, dans les refuges pour femmes. Partout, le même message. La violence doit être mise dans son contexte culturel. Pas pour être banalisée. Mais pour être mieux comprise. Et donc, plus facile à combattre.

Les crimes d'honneur ont entraîné d'autres réactions dans d'autres pays d'immigration. Dans son étude, Anna Korteweg s'est penchée sur le cas de l'Allemagne, où cette violence particulière a plutôt conduit à stigmatiser les immigrants. Et celui de la Grande-Bretagne, à cheval entre les modèles allemand et néerlandais. Mais dans ces trois pays, des crimes commis au nom de l'honneur ont été identifiés comme tels. Et ont soulevé un débat public… qui reste terriblement absent au Canada.

Jusqu'à maintenant, la justice canadienne a traité les crimes d'honneur comme n'importe quel autre crime. Ça correspond d'ailleurs, selon Anna Korteweg, au souhait des associations de femmes immigrantes, qui craignent qu'en reconnaissant l'existence de crimes d'honneur, on ne finisse par les banaliser.

Mais cette approche indifférenciée est aussi un piège. « C'est admirable de vouloir traiter toutes les communautés de la même façon, mais quand elles ont une façon très particulière de voir le monde, ça devient un problème », dit Anna Korteweg. Problème parce que la police, les travailleurs sociaux ou les enseignants ignorent comment détecter les situations dangereuses. Et le cas échéant, ils ne savent pas quoi faire.

À méditer en suivant le procès Shafia, qui nous forcera peut-être à cesser de jouer à l'autruche en faisant comme si les crimes d'honneur n'existaient pas.

Selon une étude sur le prix des aliments

La facture d'épicerie augmentera d'au plus 2 % en 2012

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

La hausse des factures d'épicerie sera modeste au Canada en 2012, selon une étude obtenue par *La Presse*. « Il serait surprenant que les prix des aliments augmentent de plus de 2 %, toutes catégories confondues », a indiqué Sylvain Charlebois, coauteur du *Food Price Index 2012* de l'Université de Guelph, en Ontario.

Bien des consommateurs ont grimacé aux caisses des supermarchés au cours de l'année qui s'achève, alors que les prix des aliments ont bondi de 4,9 % en un an. La hausse a été particulièrement marquée pour les légumes frais (+10,5 %) et les produits laitiers et les œufs (+11,3 %).

En 2012, « les augmentations seront comprises dans une fourchette allant de 0 % à 2 % », a prévu M. Charlebois. C'est d'abord la tourmente dans laquelle est plongée l'économie mondiale qui ralentit la hausse des prix. « La demande n'est plus autant au rendez-vous, a souligné l'expert. On n'anticipait pas que la situation économique de l'Europe aurait un impact aussi important. »

Déjà, l'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a récemment chuté à son plus bas niveau en 11 mois. Une tendance qui est là pour rester: la plupart des prix des produits agricoles pourraient « demeurer inférieurs à leurs niveaux élevés des derniers mois dans un futur proche », selon le dernier rapport semestriel de la FAO.



PHOTO DANIEL ACKER, ARCHIVES BLOOMBERG NEWS

« C'est Walmart qui offre le panier d'épicerie le moins cher », a analysé Sylvain Charlebois, coauteur du *Food Price Index 2012*.

Walmart force la concurrence à baisser les prix

Au Canada, la vive compétition entre les géants de l'alimentation permettra aussi aux consommateurs d'économiser. « C'est Walmart qui offre le panier d'épicerie le moins cher, a analysé M. Charlebois. Et on prétend que d'ici à 2014, Walmart va augmenter sa part de marché de 3 % à 4 % en alimentation, ce qui est énorme. »

L'arrivée du détaillant américain Target, qui offrira des aliments dans sa centaine de magasins canadiens dès 2013, force également les supermarchés en place à baisser leurs prix. Déjà, 30 000 Canadiens sont membres de Target, parce qu'ils commandent en ligne ou vont magasiner aux États-Unis, selon l'étude.

L'hyperendettement des ménages fera enfin « en sorte que les consommateurs feront attention à leurs dépenses, a indiqué M. Charlebois. Au lieu d'acheter des produits haut de gamme, ils se tourneront vers des substituts moins chers. J'ai l'impression que les marques privées vont avoir une bonne année 2012 ».

Recul des ventes des restaurants

La hausse modeste des prix alimentaires prévue en 2012 « est bienvenue », a réagi François Meunier, vice-président de l'Association des restaurateurs du Québec. L'augmentation des coûts de la nourriture est le principal facteur qui nuit à la performance des restos, selon un sondage mené cet automne auprès de 358 restaurateurs de la province. Or, hausser les prix des menus risque de faire fuir la clientèle, a-t-il fait valoir.

Déjà, les ventes des restaurants ont décru de 1,1 % de janvier à septembre au Québec, selon Statistique Canada. « C'est inquiétant, a souligné M. Meunier. Les gens éliminent en premier les extras, comme les restos. »

« C'est toujours l'alimentation qui écope quand le coût de la vie augmente, puisque c'est un poste de dépenses compressible, a confirmé Élise Boyer, directrice générale de la Fondation OLO, qui donne œufs, lait et jus d'orange aux femmes enceintes vivant sous le seuil de faible revenu. La hausse du coût des aliments est un casse-tête pour notre clientèle. »

HAUSSE DU PRIX DES ALIMENTS

	En 2011	Prévisions pour 2012
Viande	+ 5,2 %	Au plus 3 %
Produits de boulangerie	+ 7,2 %	Au plus 3 %
Légumes frais	+ 10,5 %	+ 1 % à 3 %
Repas au restaurant	+ 3,1 %	Au plus 2 %
Total des aliments	**+ 4,9 %**	**Au plus 2 %**

Sources: Statistique Canada et *The University of Guelph Food Price Index 2012*, Sylvain Charlebois, Francis Tapon et Bowen Wang



MONTRÉAL PLUS

DÉNEIGEMENT

La Ville déplore les coupes de certains arrondissements

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Ville de Montréal déplore que certains arrondissements tentent de faire des économies en réduisant les services d'enlèvement de la neige. Mais plutôt que de les rappeler à l'ordre, le responsable du déneigement, Richard Deschamps, invite les citoyens à se plaindre à leurs élus.

Après avoir vu leur budget de nouveau gelé en 2012, certains arrondissements, le Plateau-Mont-Royal en tête, ont décidé de faire des coupes dans l'enlèvement de la neige pour réaliser des économies. Une décision que dénonce Richard Deschamps. « Je n'encourage pas cette pratique. Tous les Montréalais ont le droit d'être déneigés », a indiqué hier le responsable du déneigement au comité exécutif de Montréal.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Le déblaiement des rues relève des arrondissements, mais la ville centre est responsable de la planification des opérations.

Le déblaiement des rues relève des arrondissements, mais la ville centre est responsable de la planification des opérations. Reconnaissant une disparité dans les services offerts aux Montréalais, Richard Deschamps a toutefois indiqué qu'il ne comptait pas rappeler à l'ordre les arrondissements tant que ceux-ci respectaient les priorités de la Ville, soit le déglaçage des trottoirs, le déneigement des axes de transports en commun et l'accès aux hôpitaux et écoles. « Est-ce acceptable ? Je ne pense pas que c'est le bon choix », a-t-il tout de même souligné.

La réduction des services touche principalement le Plateau-Mont-Royal, a toutefois estimé M. Deschamps. « Si les citoyens du Plateau ne sont pas satisfaits, qu'ils aillent au conseil d'arrondissement et qu'ils l'expriment », a-t-il proposé.

Mais voilà, d'autres arrondissements reconnaissent envisager de sabrer le déneigement devant les contraintes imposées par l'administration Tremblay à leur budget. « On est rendus à prendre des décisions qui sont difficiles. Heureusement, cette année, on n'a pas été obligés » de réduire le déneigement, a indiqué Anie Samson, mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Son arrondissement a plutôt opté pour un projet-pilote misant sur un nouveau type d'abrasif afin de tenter de générer des économies.

La sortie de Richard Deschamps a piqué au vif la deuxième opposition à l'hôtel de ville, dont l'un des élus est maire du Plateau-Mont-Royal. « S'ils ne veulent pas qu'on réduise les services, ils doivent nous financer adéquatement », a dénoncé Cathernie Maurice, attachée de presse de Projet Montréal. Celle-ci indique que chaque tempête de neige coûte 1 million à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. « Sur un budget de 60 millions, ça paraît. »

Le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, a prévenu qu'il ne comptait pas augmenter le service cet hiver. « La Ville peut annoncer ce qu'elle veut, je dépense l'argent que j'ai. La semaine passée, ils nous ont dit qu'on n'aurait pas plus d'argent, alors je ne dépense pas plus d'argent. » Rappelons que le Plateau-Mont-Royal n'enlève plus la neige des rues la fin de semaine pour éviter de payer des heures supplémentaires. Le chargement de la neige est également plus tardif, les employés attendant une accumulation de plus de 15 cm.

La Ville de Montréal a présenté, hier, son plan de déneigement pour l'hiver qui est à nos portes. Seule différence avec 2011, le plan ajoute deux voies réservées à la liste des axes prioritaires à déneiger.

Bonne nouvelle, les faibles précipitations tombées en 2011 pourraient permettre à la Ville d'économiser. Depuis le début de l'année, Montréal a dû déblayer 195 cm de neige alors que son budget de 150 millions permet d'en enlever 220 cm. En 2010, Montéal avait seulement reçu 177 cm de neige, ce qui avait permis d'économiser 35 millions.

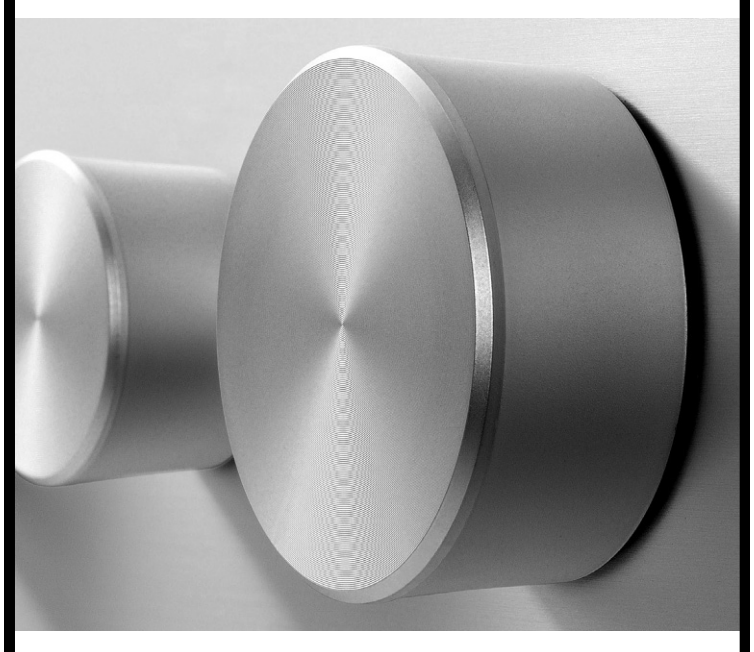
EN BREF

Inspection obligatoire des vieux véhicules

Le ministre de l'Environnement, Pierre Arcand, déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale un projet de loi imposant l'inspection des vieux véhicules, selon ce qu'a appris *La Presse*. Cette inspection visera à évaluer les émissions polluantes. Le ministère de l'Environnement aurait l'intention d'imposer l'inspection au moment de la revente de tout véhicule de huit ans et plus. Les documents du projet de loi devraient être présentés pour consultation au cours de l'année prochaine, pour ensuite être adoptés. La plus récente étude menée au Québec sur des véhicules de 11 à 25 ans montre que 33 % d'entre eux dégagent des émissions nocives pour l'environnement et la santé publique. L'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick ont tous un tel programme d'inspection obligatoire des émissions polluantes. — Sébastien Templier

Mercredi 7 décembre
Aubaine du jour
Tant qu'il y en aura.
1 200 $ de rabais sur les boucles d'oreilles EFFY™ en or blanc 18 carats serties de diamants solitaires de 0,50 ct (poids total)
499 $
Prix ord. 1 700 $
Magasinez en ligne
2 900 $ de rabais sur les boucles d'oreilles EFFY™ en or blanc 18 carats serties de diamants solitaires de 1 ct (poids total)
999 $
Prix ord. 3 900 $
Magasinez en ligne
DE PLUS, ÉCONOMISEZ
60 %
sur les bijoux en or 10, 14 et 18 carats, diamants, pierres précieuses, perles et zircons cubiques
Exceptions : articles Notre meilleur prix chaque jour et offres spéciales du fabricant. Offert en magasin seulement.
Depuis toujours, la destination-cadeau par excellence au pays.
Pour toi, pour moi.
la Baie
Vous aimeriez connaître à l'avance nos Aubaines du jour? Inscrivez-vous à labaie.com pour recevoir notre infolettre!
La marchandise a été agrandie pour montrer les détails et pourrait différer de la photo. Le poids de tous les diamants est approximatif.
Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Tant qu'il y en aura. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin.
Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Achats personnels en magasin seulement. Précisions en magasin.

ÉCONOMIES DE VOLUME JUSQU'À 1000 $ DE RÉDUCTION
jusqu'au 24 décembre 2011
500 $ OU PLUS = 100 $ DE RÉDUCTION.
1000 $ OU PLUS = 200 $ DE RÉDUCTION.
3500 $ OU PLUS = 700 $ DE RÉDUCTION.
5000 $ OU PLUS = 1000$ DE RÉDUCTION.



PLUS VOUS ACHETEZ GROS, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ FORT.
Chez Fillion, nous vous aidons à voir plus gros en vous offrant des réductions proportionnelles au volume de vos achats. Offre en vigueur jusqu'au 24 décembre 2011 et valable sur la marchandise à prix courant seulement. La réduction s'applique au montant total de l'achat après taxes. Limite d'une réduction par client et par achat. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Cette réduction ne s'applique pas aux produits b&o, Peachtree et VideoWave.
FILLION ÉLECTRONIQUE VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ
MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 T : 514-254–6041
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 T : 450-688-0333
www.fillion.ca

L'eau, une affaire de gros sous

3 milliards en 10 ans seront nécessaires pour la réfection du réseau d'eau

KARIM BENESSAIEH

Les Montréalais devront s'y faire : les hausses de taxes pour rafistoler le réseau d'eau, négligé pendant des décennies, sont là pour rester. Les quelque 8000 km de réseau de distribution d'eau et d'égouts seront littéralement traités aux petits oignons en 2012, avec des investissements frôlant les 400 millions, a-t-on appris hier lors de l'étude du budget.

Et des investissements, il en faudra encore pour plus de 3 milliards en 10 ans, a précisé Réjean Lévesque, directeur du Service de l'eau, devant les membres de la commission des finances réunis à l'hôtel de ville. « Dans 10 ans, on va avoir atteint un niveau de fiabilité qui se sera beaucoup amélioré. Avec le milliard investi depuis 10 ans, il y a déjà eu un changement majeur. »



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE.

En 2012, la Ville de Montréal prévoit refaire 65 km de conduites d'eau et d'égouts, moins de 1 % du réseau montréalais.

« L'objectif d'ici à 2020 est de réduire de 25 % la production d'eau à Montréal, meilleure indication que le problème des fuites est maîtrisé. »
— Réjean Lévesque, directeur du Service de l'eau

En 2012, on prévoit refaire 65 km de conduites d'eau et d'égouts, moins de 1 % du réseau montréalais, un objectif de loin supérieur aux 43 km refaits cette année. Pour la première fois, la taxe d'eau payée par les Montréalais ira directement dans un fonds consacré au réseau qui ne pourra légalement être utilisé pour d'autres dépenses. C'est également cette année que les premiers compteurs d'eau électroniques, qui peuvent être lus à distance, seront installés dans des commerces, industries et institutions qui sont de grands consommateurs d'eau. Les coûts d'installation évalués à 55 millions leur seront entièrement refilés, a assuré l'administration Tremblay la semaine dernière.

Expertise renforcée

Contrairement au contrat de 195 millions annulé en 2009 dans la controverse, cette fois, « on a bien pris notre temps », assure M. Lévesque. « C'est la leçon la plus importante. À l'époque, tout avait été fait de façon accélérée ; on avait tellement de problèmes à régler, de choses à faire. »

Avec des centaines de millions en contrats accordés chaque année, le Service de l'eau est vulnérable à la collusion des entrepreneurs, comme l'a démontré la récente découverte d'un cartel des égouts, avoue le directeur. « C'est assez dur pour nous d'en faire la preuve. Ce n'est pas facile de contrôler ces choses-là à l'interne. La commission Charbonneau devrait beaucoup nous aider. » Il affirme que le Service de l'eau a considérablement renforcé son expertise interne depuis cinq ans. « On a repris le contrôle de la maîtrise d'œuvre de tous nos travaux, de la surveillance, et on a dynamisé la compétition. »

On estime que les fuites font perdre 40 % des quelque 600 millions de mètres cubes d'eau potable produits annuellement. L'évaluation est théorique, puisqu'il est difficile d'estimer l'état des conduites avant qu'elles ne se brisent. Le portrait est plus précis en ce qui concerne les égouts : 50 % du réseau a fait l'objet d'une analyse visuelle, 20 % de tests plus poussés.

L'objectif d'ici à 2020, a annoncé M. Lévesque, est de réduire de 25 % la production d'eau à Montréal, meilleure indication que le problème des fuites est maîtrisé. « Ce volume, c'est ce qu'il faudrait pour alimenter en eau 750 000 personnes, précise le fonctionnaire. Depuis 2001, nous avons réussi à diminuer notre production de 11 %. »

RBC Banque Royale®

Préparez-vous à vivre l'Expérience Voyages^MC grâce à Travelocity‡



NOUVEAU ! Seul le programme RBC Récompenses® met à votre disposition un nouvel outil de réservation en ligne optimisé par Travelocity. Profitez de la même simplicité, de la même commodité et, bien sûr, des mêmes aubaines que vous offre Travelocity, à même notre site. Vous pouvez **faire des réservations et échanger vos points instantanément** en utilisant vos points RBC Récompenses, votre carte de crédit ou une combinaison des deux.

travelocity partner network

Demandez la carte Visa Infinite‡ Voyages^MC RBC® et envolez-vous grâce à vos 15 000 points RBC Récompenses de bienvenue†.
Rendez-vous à **rbc.com/voyages**

Les Voyageurs^MC ont le choix

®/^MC Marque(s) de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. † Si vous faites la demande d'une carte Visa Infinite Voyages RBC, d'une carte Visa Platine Affaires Voyages RBC Banque Royale ou d'une carte Visa Platine RBC Banque Royale au plus tard le 31 janvier 2012 et qu'elle est approuvée, vous recevrez 15 000 points RBC Récompenses en prime. Selon le barème d'échange de points Voyages, les échanges de points contre des billets d'avion commencent à 15 000 points pour un vol court-courrier aller-retour en classe économique dont le prix ne dépasse pas 350 $. Le voyageur est responsable de la totalité des taxes, des frais d'administration et des suppléments. Pour en savoir plus, notamment à propos des directives relativement à l'échange de points contre un voyage aérien en classe affaires, rendez-vous au www.rbcrecompenses.com/travel-rewards/. Certaines restrictions s'appliquent. Pour obtenir plus de détails, visitez le www.rbc.com/voyages. ‡ 2011, Travelocity.com LP. Tous droits réservés. Travelocity, Stars et The Roaming Gnome sont des marques de commerce de Travelocity.com LP. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

ÉCHANGEUR TURCOT

Les camions interdits entre Décarie et le pont Champlain

BRUNO BISSON

Une des plus importantes bretelles de l'échangeur Turcot, dans le sud-ouest de Montréal, est interdite aux camions jusqu'en janvier prochain entre l'autoroute Décarie (A15 Sud) et le pont Champlain, en raison de nouvelles faiblesses détectées dans les vieilles structures de béton, a annoncé hier le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cette interdiction forcera les véhicules lourds à faire un détour de six kilomètres par l'autoroute du Souvenir (A20) et l'échangeur Angrignon, dans l'arrondissement de La Salle, un secteur où la circulation est déjà très dense. Plusieurs milliers de camions par jour pourraient être détournés vers cet itinéraire à cause de l'interdiction de circulation dans l'échangeur Turcot.

Ces restrictions ont été annoncées en fin d'après-midi, seulement huit heures avant d'entrer en vigueur, vers 23 h 30 hier. « L'interdiction aux véhicules lourds sera maintenue jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient complétées », a précisé hier le MTQ, dans un communiqué laconique.

« Cette décision fait suite aux observations réalisées par les experts dans le cadre des inspections spécifiques du programme de suivi de l'état de l'échangeur Turcot », a indiqué le MTQ sans donner plus de détails quant à la nature des réparations qui seront réalisées sous la structure, au cours des prochains mois.

L'échangeur Turcot, inauguré en 1967, est l'un des plus importants carrefours autoroutiers de la province. Il relie entre elles les autoroutes 15, 20 et 720, et comprend de nombreuses connexions avec le réseau routier montréalais. Près de 300 000 véhicules traversent chaque jour l'une ou l'autre de ses 13 bretelles.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Les camions sont interdits sur une importante bretelle de l'échangeur Turcot jusqu'en janvier, en raison de la détection récente de nouvelles faiblesses de structure.

Plusieurs milliers de camions par jour pourraient être détournés vers cet itinéraire à cause de l'interdiction de circulation dans l'échangeur Turcot.

En raison de son état de décrépitude, le MTQ a récemment indiqué qu'il devra dépenser plus de 250 millions, d'ici à 2017, seulement pour maintenir l'échangeur en service, en attendant la construction d'un nouvel échangeur, dont le coût est actuellement estimé à 3 milliards.

La bretelle E de l'échangeur, qui relie l'autoroute Décarie à l'échangeur La Vérendrye vers le pont Champlain, est une des plus importantes voies de circulation nord-sud pour le trafic en transit de la métropole. C'est aussi une des bretelles les plus endommagées par les sels de déglaçage et la corrosion des aciers d'armature.

Elle vient à peine d'être entièrement rouverte à la circulation après avoir été réduite à une seule voie de circulation durant sept mois pour des travaux urgents. Cette seule bretelle est utilisée, chaque jour, par plus de 60 000 véhicules.

À l'Association du camionnage du Québec (ACQ), le PDG Marc Cadieux a affirmé, hier, que cette nouvelle restriction « va encore une fois toucher [les] délais de livraison, en plus de faire augmenter les coûts d'exploitation des entreprises ». Depuis l'an dernier, plusieurs grandes entreprises de camionnage du Québec songent à imposer une sorte de « surtaxe à la congestion » en raison des difficultés de circulation dans la région de Montréal.

TURCOT: QUELQUES DATES

› **Mai 2003 :** *La Presse* révèle que le béton de l'échangeur se désagrège et que des morceaux sont tombés dans des terrains vagues. Des grilles de métal sont installées sur les structures pour prévenir de dangereuses chutes de béton

› **8 juin 2007 :** Découverte d'une fissure de 20 mm dans un pilier sous la portion surélevée de l'autoroute 720 (partie du complexe Turcot). Le MTQ ferme deux voies de circulation sur quatre à la sortie du centre-ville pendant six mois. On découvre cinq autres piliers fracturés pendant les travaux de réfection.

› **29 juin 2007 :** Le MTQ annonce la reconstruction de l'échangeur Turcot et d'une partie des autoroutes du Souvenir (A20) et Ville-Marie (A720).

› **Juillet 2008 :** Toutes les bretelles de l'échangeur qui comptent deux voies de circulation sont rétrécies à une seule voie pour des réparations d'urgence, qui s'étendent jusqu'à la fin du mois d'août.

› **9 septembre 2008 :** Un bloc de béton de 75 centimètres de longueur et d'une épaisseur de plus de 25 centimètres s'écrase près du stationnement d'un centre récréatif, sous l'échangeur.

› **16 avril 2011 :** La bretelle reliant l'autoroute Ville-Marie à l'autoroute du Souvenir (720/20) en direction ouest est réduite à une voie sans préavis en raison d'une détérioration critique du béton. Le MTQ constate aussi qu'une partie des armatures d'acier apparaissant aux plans est absente. La bretelle a été rouverte au cours des derniers jours.

› **25 mai 2011 :** La bretelle de l'A15 entre l'autoroute Décarie et le pont Champlain est réduite à une seule voie pour six mois. Rouverte à la fin du mois de novembre, elle est maintenant interdite aux camions depuis hier soir, jusqu'à la fin du mois de janvier 2012.

LES CÉLÉBRATIONS DU VINGT-CINQUIÈME

ACURA VOUS OFFRE :

1000 BONNES RAISONS DE CÉLÉBRER.

ACURA

acuraquebec.ca



REMISE À LA LOCATION DE 1000$ À UTILISER À VOTRE GUISE‡

TSX 2012 PREMIUM LOCATION 25 MOIS

399$* / mois | 0,25% taux de location 25 mois

Comptant de 3 500$ requis. **Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.**

INCLUANT

■ Moteur i-VTEC[MD] de 201 chevaux ■ Toit ouvrant ■ Interface mains libres HandsFreeLink[MC] Bluetooth[MD] ■ Sièges avant chauffants ■ Roues en alliage d'aluminium de 17 po

VERSION PREMIUM INCLUANT EN PLUS :

■ Intérieur garni de cuir ■ Phares antibrouillard ■ Phares à décharge à haute intensité (DHI) ■ Siège conducteur à mémoire de 2 positions ■ Chaîne sonore Acura Premium stéréo à 7 haut-parleurs ■ Ports pour appareils USB ■ Phares automatiques

TL 2012 TECH NAVIGATION LOCATION 25 MOIS

499$* / mois | 0,25% taux de location 25 mois

Comptant de 3 500$ requis. **Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.**

INCLUANT

■ Moteur V6 VTEC[MD] de 280 chevaux ■ Toit ouvrant ■ Interface mains libres HandsFreeLink[MC] Bluetooth[MD] ■ Phares à décharge à haute intensité ■ Roues en alliage d'aluminium de 17 po

VERSION TECH NAVIGATION INCLUANT EN PLUS :

■ Système de navigation Acura avec reconnaissance de la voix ■ Caméra de recul** ■ Chaîne sonore de 440 watts à 10 haut-parleurs ■ Rangement pour lecteur de disque dur ■ Système d'accès sans clé avec bouton de démarrage ■ Intérieur garni de cuir Milano perforé haut de gamme

+ 25 MOIS D'ENTRETIEN SANS FRAIS SUR TOUS LES MODÈLES ACURA 2012†

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
450 659-1616

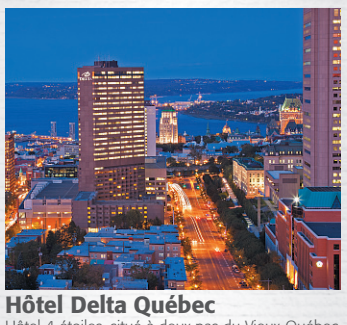
LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain
Saint-Léonard
514 362-2872

TSX, TL, RDX et MDX 2012 disponibles immédiatement. RL et ZDX 2012 disponibles à compter du 10 décembre 2011; 1er février 2012 respectivement. Tous les modèles sont disponibles pour commande immédiate. L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 2 décembre au 3 janvier 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement sur modèles neufs Acura TSX Premium 2012 (CU2F5CJ) et TL TECH 2012 (UA8F5CK) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 25 mois au taux de 0,25% s'élève à 399 $/499 $ respectivement moyennant un versement initial de 3 500 $ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 41 166 km pour 25 mois au taux de 0,15 $/km. † Entretien sans frais (déterminé par le système d'aide-mémoire d'entretien Acura) offert sur tous les modèles Acura 2012 achetés entre le 1er octobre 2011 et le 29 février 2012 pour 25 mois à compter de la date d'achat ou 50 000 KM; selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire Acura pour une liste complète des exclusions et items d'entretien. L'offre se termine le 29 février, sujet à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada. ** Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. ‡ La remise de 1000$ s'applique à la location au détail seulement d'un modèle TSX ou TL 2012 neuf. L'acheteur pourra recevoir un chèque au montant de 1000$ ou choisir d'appliquer cette remise à la location, avant les taxes. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



MUSÉE DE LA CIVILISATION
ROME
DE SES ORIGINES À LA CAPITALE D'ITALIE
AU MUSÉE DE LA CIVILISATION
Jusqu'au 29 janvier 2012


Hôtel Delta Québec
Hôtel 4 étoiles, situé à deux pas du Vieux-Québec, 377 chambres spacieuses.
À partir de **140$** Pour deux personnes par nuit



Hôtel Manoir Victoria
Au cœur du Vieux-Québec, 156 chambres, piscine intérieure et SPA complet.
À partir de **135$** Pour deux personnes par nuit



Fairmont Le Château Frontenac
Découvrez l'ambiance des fêtes dans un château magique couvert d'un duvet de neige blanche.
À partir de **189$** Pour deux personnes par nuit



Hilton Québec
Le Hilton vous offre des chambres avec une vue imprenable sur le Vieux-Québec!
À partir de **159$** Pour deux personnes par nuit


Camirand photo
3e NUITÉE à 50%*
*Voir établissements participants. Prix disponibles durant l'hiver et sujets à changement sans préavis. Taxes en sus.
RÉSERVEZ
regiondequebec.com/promo
Québec Ville et région

Le président du conseil de la SHDM en conflit d'intérêts ?

EXCLUSIF

VINCENT LAROUCHE
ET ANDRÉ NOËL

Le président du conseil de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a approuvé un engagement de 40 millions de dollars du bras immobilier de la Ville dans un projet où il s'était personnellement impliqué comme consultant pour un promoteur privé.

La Presse a appris que Jean-Claude Cyr, qui est à la tête du conseil d'administration de la SHDM depuis 2008, a déjà travaillé pour Groupe Dayan, entreprise du promoteur Georges Dayan.

Ce mandat n'est pas mentionné dans le rapport annuel de la SHDM. M. Cyr l'avait aussi passé sous silence au cours d'un entretien sur ses liens avec Georges Dayan dans le cadre de ce reportage.

Mais *La Presse* lui a ensuite présenté une courte note dans le rapport annuel 2008-2009 du Musée canadien des civilisations, où il a été administrateur. « Depuis 2003, [Jean-Claude Cyr] agit comme consultant auprès de diverses firmes, dont [...] le Groupe Dayan », y lit-on.

Par l'entremise de sa porte-parole, M. Cyr a alors admis avoir agi à titre de consultant en 2005 et 2006 pour des projets immobiliers de Dayan et avoir « travaillé brièvement au plan de remise en valeur de tout le quartier Chabanel ».

Or, c'est justement pour la revitalisation de ce quartier moribond d'Ahuntsic que Georges Dayan reçoit maintenant l'aide de la SHDM.

Son projet est ambitieux et suscite beaucoup d'enthousiasme. À sa soirée de lancement, en avril, Georges Dayan était entouré de la ministre Christine St-Pierre, du maire d'Ahuntsic, Pierre Gagnier, et de l'ancien président de la Caisse de dépôt Jean-Claude Scraire.

Des liens malgré le fiasco

C'est à la fin de 2005 que Dayan a acheté sept grands immeubles du quartier Chabanel en partenariat avec PSP, l'organisme qui investit dans les caisses de retraite du secteur public fédéral. À cette époque, il employait déjà Jean-Claude Cyr comme consultant.

Les deux hommes se connaissaient bien. Ils avaient fait affaire ensemble dans les années 90 lorsque Jean-Claude Cyr était à la direction de la Caisse de dépôt. Dayan avait transformé en hôtel de luxe le vieil édifice de la Banque du Canada et l'avait vendu à la Caisse. « Le prix payé était très correct. Et les négociations difficiles, mais très correctes avec Dayan », se souvient M. Cyr.

À terme, l'opération a été désastreuse pour la Caisse de dépôt. Le vérificateur général du Québec a enquêté sur ce fiasco. Les gains estimés du Groupe Dayan étaient de 5 à 10 millions de dollars. Les pertes estimées pour la Caisse oscillaient entre 15 et 20 millions.

L'aventure n'a pas laissé d'amertume entre les deux hommes. Ils sont restés en relation.

Devenu consultant pour Dayan, Jean-Claude Cyr a travaillé sur un projet dans l'arrondissement du Sud-Ouest et sur le projet de la rue Chabanel.

Il est ensuite devenu président du conseil du Regroupement pour le développement et la promotion du quartier Chabanel, organisme à but non lucratif créé par Dayan et d'autres partenaires.

« J'ai accepté à la demande de PSP et de Dayan qui m'ont demandé si, compte tenu de mon expérience, cela m'intéressait de participer bénévolement », dit-il.

Puis, en décembre 2008, Jean-Claude Cyr est nommé président du conseil d'administration de la SHDM.

Par l'entremise de sa porte-parole, Jean-Claude Cyr a admis avoir agi à titre de consultant en 2005 et 2006 pour des projets immobiliers de Dayan et avoir « travaillé brièvement au plan de remise en valeur de tout le quartier Chabanel ».

« Quand j'ai accepté le poste de président du conseil de la SHDM, nous avons convenu clairement que je ne pouvais pas demeurer comme président du conseil de Chabanel, car cela m'aurait mis dans une situation plus délicate », observe-t-il.

Délicate, car un des dossiers importants que M. Cyr a eu à étudier est celui du partenariat avec Georges Dayan pour la mise en valeur de la rue Chabanel. Le projet a reçu le feu vert au début de 2011.

Par l'entremise de son programme Accès Condos, la SHDM appuie Dayan dans la construction de 197 appartements en copropriété au 125, rue Chabanel. Elle promet notamment de lui acheter tout condo qui ne trouverait pas preneur. Un engagement de 40 millions.

Un projet comme les autres

Jean-Claude Cyr insiste: ce n'est pas lui qui a fait la différence pour l'acceptation du projet de son ex-employeur.

« Une équipe de sélection a fait la recommandation à la direction de la SHDM qui, elle, a fait une recommandation au conseil d'administration. Au conseil, on a accepté le projet, car cela faisait partie des objectifs d'Accès Condos », raconte-t-il.

Il précise qu'à l'époque où il était sous contrat avec le Groupe Dayan, il n'a pas travaillé précisément sur le 125, rue Chabanel.

Le directeur général de la SHDM, Guy Hébert, assure que le conseil a étudié le dossier minutieusement.

« Le rôle du conseil est de s'assurer que tout est fait dans les règles de l'art et que nous ne prenons pas de risques indus. Ils ont beaucoup à dire quant aux orientations. Ils questionnent beaucoup et nos réunions durent longtemps », dit-il.

Tout comme M. Cyr, Guy Hébert était très proche d'une personne participant au projet Chabanel.

Il a fréquenté intimement pendant quelques mois, en 2007, la mairesse d'Ahuntsic de l'époque, Marie-André Beaudoin. Celle-ci faisait partie de l'organisme à but non lucratif créé par Dayan et s'était retrouvée au cœur d'une controverse parce qu'elle avait déménagé les bureaux de l'arrondissement dans la rue Chabanel. Mais cette idylle n'a eu aucune influence sur son opinion, assure-t-il.

« Elle ne m'a jamais parlé de ça », assure M. Hébert.

Dayan sur le radar de la GRC

VINCENT LAROUCHE
ET ANDRÉ NOËL

En 2005, année où il s'est lancé dans l'aventure Chabanel, Georges Dayan ne s'est pas seulement fait remarquer dans le monde de l'immobilier; il est aussi apparu sur le radar de la GRC pour sa participation à des « opérations douteuses » de la mafia.

Les policiers sont tombés sur Dayan en suivant la piste de Francesco Del Balso, un des dirigeants du clan Rizzuto.

Importation de cocaïne, paris illégaux, salons de jeux clandestins: les activités de Del Balso généraient des millions de dollars que le caïd tentait de blanchir au Casino avec l'aide d'hommes d'affaires comme Georges Dayan et ses amis, croient les enquêteurs de la GRC. Del Balso est aujourd'hui en prison, mais aucune accusation n'a été portée contre les hommes d'affaires qu'il a côtoyés au Casino.

Un policier explique le stratagème dans une déclaration sous serment déposée au palais de justice lors du processus visant le blocage des richesses de Del Balso. Un chapitre du document est intitulé: « Francesco Del Balso tente de légitimer ses revenus au casino ».

Le caïd avait du mal à se débarrasser de ses liasses d'argent sans attirer l'attention. Pour leur donner une existence légale, il les utilisait pour jouer au Casino.

« S'il fallait qu'on arrête de faire affaire avec tous les gens qui ont fait l'objet de soupçons... » — Jean-Claude Cyr, président de la SHDM

À certains moments, les sommes accumulées dans ses comptes en banque et ceux de sa conjointe provenaient du Casino dans des proportions de 44 % à 81 %.

La GRC cite dans son document les « déclarations d'opérations douteuses » rédigées par les agents de sécurité du Casino sur Del Balso.

Le 4 décembre 2005, le caïd a joué aux côtés de Georges Dayan et deux amis de ce dernier, le designer David Bitton et Ariel Hassan, de l'entreprise Importations Rallye.

Bitton et Hassan recevaient des liasses d'argent de Del Balso et les échangeaient contre des jetons, qu'ils remettaient ensuite à Del Balso.

Le personnel du Casino a détecté le manège et interdit au caïd de miser pour le restant de la nuit. Dans les minutes suivantes, le mafioso a remis 1500$ en coupures de 20$ à Georges Dayan. Celui-ci a acheté des jetons. C'est Del Balso qui a décidé des mises.

Plus tard, Del Balso a remis un autre paquet de billets à Dayan dont une partie a été changée en jetons.

Jean-Claude Cyr, président du conseil de la Société d'habitation et de développement de Montréal, se souvient d'avoir eu vent de cette histoire lorsque *La Presse* l'a révélée, en 2007.

Elle ne l'a pas inquiété outre mesure. « Je n'ai pas discuté de ça avec Georges Dayan. J'en ai parlé avec certaines personnes qui en avaient parlé avec Dayan. Il avait offert des explications qui semblaient crédibles », dit-il.

« D'autre part, ajoute-t-il, il n'y a jamais eu de poursuite relative à ces dossiers. S'il fallait qu'on arrête de faire affaire avec tous les gens qui ont fait l'objet de soupçons... »

Quant au directeur général de la SHDM, Guy Hébert, il dit n'avoir jamais entendu parler de l'affaire. Mais il croit que ce genre de relation ne doit pas être pris en compte au moment du choix d'un partenaire par la SHDM. « Si nous faisons affaire avec quelqu'un dont tout le monde dit qu'il fait partie de toutes sortes d'organisations, mais qu'il n'a jamais été accusé; avec le processus d'appel de propositions que nous faisons, de quel droit peut-on éliminer ces gens-là? », demande-t-il.

POLITIQUE

VICTOIRE LIBÉRALE DANS BONAVENTURE

L'ADQ encaisse le coup

PAUL JOURNET, DENIS LESSARD ET TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Au lendemain de sa défaite cuisante dans Bonaventure, l'Action démocratique du Québec (ADQ) encaisse difficilement le choc, tandis que le premier ministre Charest se félicite du fait que les Gaspésiens aient voté « pour l'économie ».

« C'est évident que c'est un résultat qui est décevant pour nous. On ne jouera pas à l'autruche », a reconnu le chef de l'ADQ, Gérard Deltell.

Son candidat Georges Painchaud n'a récolté que 2,3 % des votes. Précisons toutefois que Bonaventure n'est pas un terreau fertile pour l'ADQ. Le parti y avait récolté 12,20 % lors de la montée de 2007 et 3,5 % l'année suivante.

M. Deltell ne réussit pas à expliquer ce recul, au moment où trois Québécois sur quatre sont insatisfaits du gouvernement Charest et après que le vérificateur général a sévèrement critiqué la gestion libérale des garderies en fin de campagne. « J'y suis allé à deux reprises. J'ai rencontré les gens, que ce soit à 6h du matin au dépanneur, les dîners, les rencontres avec les maires et tout. On a fait les efforts nécessaires », a-t-il raconté.

« Les gens ont parlé avec beaucoup de clarté hier. Le résultat est très bon. À 50 %, on va le prendre », a de son côté dit Jean Charest.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Gérard Deltell, chef de l'ADQ, ne réussit pas à expliquer le recul de son parti dans Bonaventure, au moment où trois Québécois sur quatre sont insatisfaits du gouvernement Charest et après que le vérificateur général a sévèrement critiqué la gestion libérale des garderies en fin de campagne.

Le premier ministre s'est moqué des critiques de la chef du Parti québécois, Pauline Marois. Lundi soir, elle a accusé M. Legault de ne pas avoir présenté de candidat pour ne pas « diviser le vote fédéraliste ».

Pourtant, selon de nombreux sondages, la CAQ arracherait plus de votes au PQ qu'au PLQ. « Jusqu'à tout récemment, c'était un souverainiste, selon Mme Marois et le PQ. Et c'est un souverainiste, François Legault », a souligné M. Charest.

Blanchet « atterré »

Les élus péquistes ne prévoyaient pas que la question du leadership de Pauline Marois soulève beaucoup de questionnements à la réunion du caucus aujourd'hui. Certains prédisent que les associations de circonscription remonteront au créneau dès janvier prochain, bien avant le conseil national prévu pour la fin du mois.

Plusieurs élus sont inquiétés par les résultats de Bonaventure, surtout que la direction du parti leur avait dit à l'origine que la partie était « gagnable ». Le PQ obtient tout de même 37 %, mais reste loin derrière les libéraux, qui avaient pourtant connu une bien mauvaise période à l'Assemblée nationale au sujet de l'attribution des permis de garderie, note-t-on.

Le député Yves-François Blanchet y voit tout de même un « gain significatif ». « On a 37 % d'appuis, alors que les sondages nationaux s'amusent à nous placer à 20 % », lance-t-il.

Il se dit néanmoins « atterré » par le résultat. « Je trouve ça plus inquiétant pour les gens de Bonaventure que pour le PQ. Je trouve ça inquiétant que des gens, avec le bilan de ce gouvernement et de ce parti, votent quand même par simple habitude pour eux. C'est ça qui est très inquiétant pour moi. »

La montée de Québec solidaire agace aussi les péquistes. On sait que cette frange d'électeurs de gauche appartient normalement au PQ. Voir 9 % des électeurs en région éloignée passer de ce côté n'a rien de rassurant pour les troupes de Mme Marois. Québec solidaire a presque triplé ses appuis par rapport à 2008. « Et Bonaventure, ce n'est pas un terreau favorable pour Québec solidaire, rappelle son chef, Amir Khadir. Si, aujourd'hui, on fait 9 % dans Bonaventure, il y a beaucoup d'espoir pour l'avenir du Québec. »

Charest s'empresse de solliciter des dons

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le premier ministre Jean Charest n'a pas perdu de temps. Hier après-midi, il se servait déjà de sa victoire pour solliciter des dons.

Dans un courriel envoyé aux militants libéraux, il s'est félicité du fait que « les citoyens de Bonaventure ont réitéré leur confiance en l'avenir » en élisant Damien Arsenault. Il a aussi vanté sa gestion de l'économie et le Plan Nord, « un des plus importants projets de développement au monde ». Le message était signé par M. Charest, « premier ministre du Québec et chef du PLQ ». Un lien incitait les militants à se rendre sur le site du Directeur général des élections (DGE) pour faire un don en bonne et due forme.

« Il n'y a rien d'inhabituel. Même Barack Obama signe des courriels pour solliciter des dons », a réagi Michel Rochette, porte-parole du Parti libéral du Québec (PLQ).

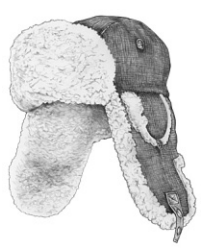
Déficit l'an dernier

L'année dernière, le PLQ a enregistré un déficit d'exploitation de 86 000 $, sur un budget de 6,5 millions de dollars. Les trois autres principaux partis n'étaient pas déficitaires.

« La fin de l'année approche, alors c'est normal qu'on s'adresse aux militants. On ne voulait pas le faire durant la campagne électorale. Ça aurait envoyé un drôle de message. Alors, on a attendu au lendemain du vote », explique M. Rochette.

L'étoffe des plus beaux cadeaux.

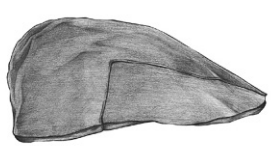
Un cadeau Tilley, c'est bien plus que du fil et du tissu. Il y a une histoire derrière chaque item qui ne demande qu'à être partagée. Et ce sont ces histoires qui en font des cadeaux uniques.



Notre chapeau Aviateur est le vrai chapeau d'aviateur classique, inspiré directement du design original des années 20, avec de la véritable laine de mouton, une doublure piquée à la main et des chauffe-oreilles possédant les mêmes trous qui permettaient aux pilotes de porter leurs casques d'écoute pour le contrôle de la circulation aérienne.



Léger et confortable, ce cardigan a été conçu pour sortir d'une valise pleine à craquer aussi beau que lorsqu'il y est entré. Avec son style intemporel et sa douce chaleur, voilà un cadeau qui fait toujours chaud au coeur.



Notre casquette « newsboy » Ivy ne vous assure pas seulement un look d'enfer, elle vous assure de rester au chaud. Abaissez vos oreillettes escamotables pour un confort immédiat. Son nouveau tissu Tec-Wool s'adapte à la température ambiante pour garder votre thermostat personnel encore plus stable.



Nos fameux tricots Ponte di Roma sont élégants, stylés, lavables à la machine, infroissables et assurent le genre de confort requis pour un vol de nuit vers Paris. Le cadeau parfait pour la grande voyageuse branchée sur votre liste (même si elle ne voyage que d'un bout à l'autre de la ville).



On l'appelle notre fourre-tout pour une raison : des boutons-pression à sa base le convertissent tantôt en sac à main, tantôt en sac pour portable. Et si vous avez même besoin de transporter une petite épicerie, vous n'avez qu'à abaisser le rabat intérieur et vous voilà avec un sac à fond plat.



Les tissus «Liberty» de Londres sont devenus célèbres pour leurs motifs et leur confort ; une qualité reconnue depuis 1875. Nous importons ces magnifiques tissus et fabriquons nos chemisiers à la main ici même au Canada. Peu de cadeaux peuvent en dire autant.

Kobo[MC] eReader sans fil gratuit

Apportez avec vous tous vos guides de voyage et vos romans dans une seule tablette mince. Le Kobo[MC] e-Reader sans fil peut contenir jusqu'à 1 000 livres. Vous le recevrez en cadeau si vous dépensez 295 $ ou plus chez Tilley. Vous êtes intrigués? Venez nous rendre visite en magasin ou en ligne à Tilley.com pour les détails.

TILLEY

TOUJOURS PARTANT

Montréal – 1050, av. Laurier Ouest, deux rues à l'ouest de l'av. du Parc (514) 272-7791

Brossard – Quartier DIX30 près de l'hôtel Alt (450) 462-8098

TILLEY.COM

Et voici les petits caractères…
L'offre est valable jusqu'à épuisement des stocks. 2,500 Kobo eReader sans fil sont disponibles. Le client doit acheter 295 $ ou plus de marchandise régulière (pas en solde) avant les taxes, les retouches, et/ou la livraison et la manutention entre le 4 novembre et le 24 décembre 2011 afin de recevoir 1 eReader (prix de vente : 109,99 $ CA). Limite de 1 eReader par achat. L'offre est disponible aux résidents du Canada et des États-Unis contigus dans les magasins familiaux Tilley ou dans le cas d'une commande par courrier ou par courriel. L'offre s'annule lorsqu'interdite par la loi. Certaines restrictions s'appliquent. L'offre ne peut être combinée avec n'importe quelle autre offre ou rabais. Venez en magasin ou au www.tilley.com pour les détails complets.
[MC]Kobo, le logo Kobo et le logo Kobo eReader sont des marques déposées de Kobo Inc.

SOLDE *avant Noël !*



Bovet.ca

PLAN NORD

Les Innus de Schefferville invitent Jean Charest

HUGO FONTAINE

Maintenant que le nom de Schefferville a été sorti de l'oubli par la renaissance de l'industrie du fer et le Plan Nord, le chef des Innus de Matimekosh-Lac-John, Réal McKenzie, exige qu'on vienne cogner à sa porte. Les visiteurs souhaités: les sociétés minières qui travaillent dans la région et le premier ministre Jean Charest.

Dans un discours bien senti, hier à Montréal dans une conférence sur le Plan Nord rassemblant tant des gens d'affaires que des avocats ou des élus locaux, le chef McKenzie a rappelé que Schefferville ne se laissera pas abandonner deux fois.

Les blessures du passé

Dans les années 80, M. McKenzie a vu le départ de l'Iron Ore Company, la fermeture de la ville et la destruction de ses infrastructures, dont 300 maisons encore habitables. Il a constaté l'abandon de la communauté par l'entreprise et les gouvernements. Jusqu'au nouveau boom minier, « on n'existait pas », déplore-t-il. Aujourd'hui, « nous avons la volonté d'être écoutés une fois pour toutes ».

Il souhaite être écouté par le premier ministre Charest d'abord, « qui fait une tournée mondiale pour dire que les autochtones sont derrière le Plan Nord », note M. McKenzie en rappelant que sa communauté n'a pas appuyé le projet gouvernemental.

« Le Plan Nord, on ne peut pas être pour ou contre quand on ne sait pas ce que le gouvernement veut faire chez nous, dans notre cour », précise-t-il.

Il affirme que la communauté de 850 personnes n'a pas été consultée dans l'élaboration du Plan Nord, même si Schefferville sera un endroit stratégique, et qu'il n'a « pas eu un seul téléphone, pas une seule lettre de M. Charest ». « Un jour, il faudra nous prendre au sérieux, c'est moi qui vous le dis. »

Au cabinet du ministre responsable du Plan Nord, Clément Gignac, on indique que le chef McKenzie avait été invité à la Table des partenaires et qu'il ne s'est pas présenté. « Il a même eu une rencontre avec Nathalie Normandeau [ministre à ce moment] », a précisé Jolyane Pronovost, attachée de presse de M. Gignac.

Quand vont-elles comprendre ?

M. McKenzie entend aussi être écouté par les sociétés minières. En 2010, Matimekosh-Lac-John a littéralement bloqué la route aux minières Labrador Iron Mines et New Millennium pour les obliger à négocier, même si ces sociétés prévoyaient d'abord extraire du minerai du côté du Labrador (mais dans le territoire traditionnel innu). Le chef a finalement signé, en juin dernier, des ententes sur les répercussions et avantages avec les deux sociétés.

« Il n'y aura plus de passe-droits sur mon territoire, avertit le chef. Il faut notre consentement avant chaque projet. Il reste encore quelques compagnies qui ne sont pas venues me voir pour me dire ce qu'elles font sur mon territoire. Quand vont-elles comprendre ? »

PAUVRETÉ DANS LES RÉSERVES

Les leaders autochtones font appel aux Nations unies

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les leaders des peuples autochtones demandent aux Nations unies de dépêcher un rapporteur au Canada afin d'enquêter sur la pauvreté qui afflige leurs communautés, en particulier dans la réserve d'Attawapiskat, et de faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il respecte les traités conclus avec les Premières Nations.

Réunis d'urgence hier à Ottawa, les leaders autochtones ont aussi adopté une résolution condamnant la décision du gouvernement Harper de mettre la réserve autochtone d'Attawapiskat sous tutelle et donné leur appui sans équivoque à la chef de la réserve, Theresa Spence.

L'état d'urgence a été décrété le 28 octobre dans cette réserve située à quelque 500 kilomètres de Timmins, dans le nord de l'Ontario, alors que des familles doivent s'entasser dans des tentes et des roulottes sans eau courante, sans électricité et sans chauffage en raison d'une grave crise de logement.

Presque de la provocation

Mis dans l'embarras par cette crise humanitaire, le gouvernement Harper a décidé, la semaine dernière, d'imposer la tutelle et d'envoyer un séquestre-administrateur, Jacques Marion, pour examiner les états financiers de la réserve. Le premier ministre Stephen Harper a dit ne pas comprendre pourquoi les 2000 habitants de cette réserve vivent dans des conditions insalubres malgré des investissements de 90 millions de dollars d'Ottawa depuis 2006.

« Nous n'avons pas eu de réponse du gouvernement quand nous avons déclaré l'état d'urgence à deux reprises. Nous avons dû demander à la Croix-Rouge d'intervenir pour nous aider. » — La chef Theresa Spence

Mais les dirigeants de la réserve ont expulsé M. Marion et les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes, lundi, en soutenant que cette décision « paternaliste » était injustifiée et frisait la provocation.

« Il faut dire au gouvernement fédéral qu'assez, c'est assez. Au lieu de travailler avec nous, le gouvernement a décidé de nous blâmer et de nous imposer la tutelle. Nous n'avons pas eu de réponse du gouvernement quand nous avons déclaré l'état d'urgence à deux reprises. Nous avons dû demander à la Croix-Rouge d'intervenir pour nous aider », a affirmé hier la chef Theresa Spence en refoulant des larmes.

Le chef des Premières Nations, Shawn Atleo, a aussi donné son appui à la chef Spence. « La situation à Attawapiskat n'est pas unique au pays. Les Canadiens ont vu la semaine dernière des conditions de vie difficiles que nous voyons tous les jours », a-t-il affirmé dans un discours devant les chefs des Premières Nations réunis en assemblée extraordinaire.

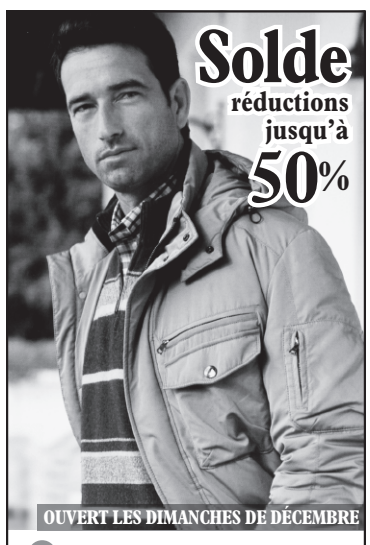
Le ministre des Affaires indiennes, John Duncan, a rencontré la chef Theresa Spence et le Grand Chet Stan Louttit lundi, à Ottawa. Il a déploré la décision du conseil de bande de la réserve d'expulser le séquestre-administrateur Jacques Marion. Mais il a précisé que l'argent déboursé par le ministère des Affaires indiennes pour la réserve demeurera sous le contrôle de M. Marion jusqu'à nouvel ordre.

Le ton monte

Aux Communes, hier, le ton a monté d'un cran entre le gouvernement Harper et les leaders de cette réserve quand le secrétaire parlementaire de M. Duncan, Greg Rickford, a fait savoir que les investissements nécessaires pour régler cette crise n'auront pas lieu tant que le séquestre-administrateur sera *persona non grata* à Attawapiskat.

« Nous exhortons le conseil de bande à faire partie de la solution. Il est évident que, malgré des investissements importants, les conditions de vie demeurent inadéquates. [...] Empêcher le séquestre-administrateur de travailler dans la communauté ne fera que retarder la construction de logements pour les résidants qui en ont grandement besoin », a dit M. Rickford.





POLITIQUE

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Signe d'ouverture de pays émergents

MARTIN CROTEAU
ET CHARLES CÔTÉ

OTTAWA — Un groupe de pays émergents s'est dit disposé à en faire davantage pour convaincre les pays développés d'adhérer à une seconde phase du protocole de Kyoto, hier, une proposition qui n'a pas convaincu le gouvernement canadien.

À Durban, l'Inde a pris part à une conférence de presse commune avec l'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine. La ministre indienne de l'Environnement, Jayanthi Natarajan, s'est dite d'accord avec la position de la Chine qui, pour la première fois de l'histoire des négociations sur le climat, n'exclut plus de se soumettre à des limites contraignantes.

Mais Mme Natarajan a surtout repris les positions traditionnelles de son pays.

« Les pauvres n'ont pas à être soumis à des limites contraignantes alors qu'ils n'ont pratiquement pas d'émissions, a-t-elle déclaré. À la base, les pays de notre groupe ont le droit de croître et ne sont pas de grands pollueurs. »

Pour l'Inde, pas question de considérer de nouvelles obligations applicables aux pays en développement avant le prochain rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en 2015.

« Il faut regarder la déclaration de l'Inde en relation avec celle de la Chine, dit Steven Guilbeault, d'Équiterre, joint par *La Presse* à Durban. L'Inde était le pays avec la ligne la plus dure là-dessus. C'est une petite brèche dans ce qui était une forteresse. »

Cette sortie des pays émergents n'a pas fait fléchir le ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent. Il a réitéré que le Canada ne s'engagera pas dans une seconde phase du protocole de Kyoto, laquelle lui imposerait des cibles pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

« Le Canada ne reconsidérera pas ses positions », a-t-il affirmé sans détour.

La Chine a suscité l'espoir de plusieurs délégués à Durban, le week-end dernier, lorsqu'elle a ouvert la porte à un plafonnement de ses émissions à partir de 2020. L'équipe de M. Kent a interpellé la délégation chinoise pour qu'elle étaie sa position, mais celle-ci est restée silencieuse, a rapporté le ministre.

« La délégation chinoise n'a fourni aucun détail sur ce qu'elle avait laissé entrevoir dans des reportages », a-t-il indiqué.



PHOTO SCHALK VAN ZUIDAM, AP

Cette sortie des pays émergents n'a pas fait fléchir le ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, qui a réitéré que le Canada ne s'engagera pas dans une seconde phase du protocole de Kyoto,

François Legault critique le maire de Montréal

VINCENT LAROUCHE

Montréal traîne la patte en matière de développement économique et c'est en partie la faute du maire Gérald Tremblay, croit François Legault, qui souhaiterait doubler les investissements privés dans la métropole s'il est élu premier ministre.

Le chef de la Coalition avenir Québec a dressé un constat morose de la situation montréalaise lors d'une allocution, hier, devant les membres de la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

« En 2000, Montréal comptait 92 sièges sociaux importants. En 2008, sous le gouvernement Charest, il y en avait déjà 16 de moins », a-t-il déploré.

Le gouvernement libéral a sa part de responsabilité dans cet état de fait, selon lui. Mais il n'est pas le seul. « Une partie du problème vient du manque de leadership à Montréal », a-t-il répété à plus d'une reprise.

Selon lui, l'administration Tremblay ne réagit pas assez vigoureusement aux difficultés de la métropole et à ce qu'il perçoit comme un manque de soutien du gouvernement.

« La responsabilité du maire devrait être de le dire haut et fort. Malheureusement, je ne l'entends pas souvent parler de développement économique », a-t-il déploré.

Questionné pour savoir si Montréal avait besoin de « sang neuf » aux prochaines élections, M. Legault est resté prudent.

« Ce que je veux, c'est quelqu'un qui fait du développement économique sa priorité », a-t-il dit.

Le chef caquiste a ajouté qu'il y a trop d'élus à Montréal, mais que la réduction de leur nombre n'est pas une priorité de son parti. Il croit aussi que les pouvoirs des arrondissements pourraient éventuellement être revus pour assurer une meilleure cohésion dans la gestion d'enjeux comme la circulation.

Mais sa grande priorité demeure la création d'un plan cohérent de développement économique réunissant Montréal et ses banlieues.

« C'est à partir de cet engagement que les Québécois pourront mesurer les résultats d'un gouvernement de la Coalition en matière d'économie. L'évolution de nos investissements privés sera quotidiennement sur mon tableau de bord », a déclaré le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ).

« Ce que je veux, c'est [un maire] qui fait du développement économique sa priorité. »
— François Legault, chef de la Coalition avenir Québec

« Il faut arrêter les chicanes entre le 450 et le 514 », a-t-il martelé.

M. Legault a promis aux membres de la chambre de commerce qu'il mettrait en place des mesures pour doubler les investissements privés à Montréal d'ici 10 ans, s'il est appelé à former le gouvernement.

En plus de son désir bien connu d'augmenter le nombre d'entrepreneurs québécois, il a insisté sur l'importance d'avoir une équipe responsable de démarcher de nouveaux investissements auprès de grandes multinationales afin de les attirer dans la métropole.

« Montréal International devra travailler main dans la main avec Investissement Québec pour lui permettre de présenter rapidement des offres concurrentielles et de ramener systématiquement Montréal dans les plans des investisseurs internationaux », a déclaré M. Legault.

Celui-ci insiste aussi sur l'importance d'un programme d'infrastructure pour Montréal, en partenariat avec Québec. Il déplore aussi que le dossier de navette ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville ne soit toujours pas réglé.

« Si on veut attirer des investissements privés, il faut aussi que notre ville soit belle et moderne », a-t-il lancé.

« ACCUEIL POLI POUR FRANÇOIS LEGAULT », À LIRE EN PAGE 3 DE LA PRESSE AFFAIRES

IVANHOÉ CAMBRIDGE

Le PQ propose de changer la loi 101

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le Parti québécois a déposé un projet de loi pour assujettir les filiales des organismes gouvernementaux à la loi 101. Il vise ainsi Ivanhoé Cambridge, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La Presse a révélé récemment que cette filiale immobilière comptait deux hauts dirigeants unilingues anglophones ; son président et son vice-président, qui est responsable de l'embauche.

Selon l'article 20 de la loi 101, il faut maîtriser le français pour être engagé dans une administration publique. Yves-François Blanchet, porte-parole du PQ en matière de langue, veut préciser dans cet article que la loi s'applique aussi aux filiales.

La ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, s'est montrée très peu ouverte à cette idée. Il y a deux semaines, elle a simplement indiqué que la loi 101 s'appliquait « à toutes les entreprises au Québec » et que l'Office québécois de la langue française pouvait « agir comme médiateur ».

« Nous n'intervenons pas, donc nous ne réglons rien. Nous imposons au gouvernement la nécessité cette fois-ci de faire un choix, de prendre une décision, d'appeler une loi, de l'étudier, de la voter. La prétention d'avoir des ressources, quand on ne les applique pas, ça ne sert à rien », a déploré M. Blanchet. Le projet de loi 591 de M. Blanchet exigerait aussi que la ministre responsable de la Charte de la langue française dépose un rapport sur son application tous les quatre ans.

Le spécialiste du
CONFORT
Très grande sélection de chaussures et de bottes tendance adaptées à vos **ORTHÈSES**. Aussi disponibles pour jambes fortes.


PLUS DE
250 MODÈLES
Grand choix de pointures et de largeurs
Homme : pointures 6 à 15 - Largeurs B à 6E
Femme : pointures 4 à 13 - Largeurs AA à 4E
Chaussures Dupuis
3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com
À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

VENTE DE FERMETURE
Magnifiques importations de meubles de style en provenance d'Italie, de France et d'Espagne telles que salles à manger, chambres à coucher, fauteuils et canapés, tables de salons, tables et pièces d'appoint, miroirs en bois sculpté, tapisseries Gobelins, luminaires, horloges, art inuit, verre Daum et bien d'autres pièces uniques en provenance des quatre coins du monde. Faites vite votre choix… !
TOUS LES PRIX SONT RÉDUITS DE 30% ET PLUS
Lundi, mardi, mercredi 10h à 18h • Jeudi 10h à 20h
Vendredi 10h à 15h • Samedi FERMÉ • Dimanche 11h à 17h
MEUBLES ET DÉCORS BACCARELLI
8260 Chemin Devonshire à Ville Mont Royal
Tél. **514 288 5225**
www.meubles-et-decors.com

CRTC
Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2011-694
Canada
Le Conseil tiendra une audience à partir du **6 février 2012 à 9 h,** au **Coast Plaza Hotel & Conference Centre, 1316-33rd Street N.E., Calgary (Alberta),** afin d'étudier les demandes suivantes. Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **9 décembre 2011.**
- **Haliburton Broadcasting Group Inc.** – obtention de licence de la station de radio commerciale FM de langue anglaise CJFB-FM Bolton et CFGM-FM Caledon – L'ensemble du Canada
- **GlassBOX Television Inc.** – obtention de licence afin d'exploiter un service national de catégorie B spécialisé de langue anglaise – L'ensemble du Canada
- **iLaugh Inc.** – obtention de licence pour un service national de catégorie B spécialisé de langue anglaise – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2011-694** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.
#021
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

EN BREF

Syrie : un partenaire de Suncor échappe aux sanctions

Pourquoi le Canada ne soumet-il pas le partenaire syrien de la société canadienne Suncor à ses sanctions contre le régime Assad ? C'est la question que pose la porte-parole du NPD en matière d'affaires étrangères, Hélène Laverdière, après avoir interrogé le ministre John Baird à ce sujet en comité parlementaire, la semaine dernière. Suncor exploite le champ gazier d'Ebla, en Syrie, qui fournit chaque jour 80 millions de pieds cubes de gaz pour le marché domestique syrien. Le projet est une coentreprise en parts égales de Suncor avec la General Petroleum Corporation, société d'État syrienne responsable de toutes les coentreprises dans le domaine des hydrocarbures. Le ministre Baird a convenu que cette coentreprise rapportait des revenus au régime, mais a justifié sa décision par le fait que le gaz syrien n'était pas exporté. « En Libye, les sanctions ont entraîné la fermeture de toutes les activités de Suncor parce qu'ils exportaient le pétrole du pays, a-t-il dit en commission parlementaire. En Syrie, selon ce que je peux en juger, les activités de Suncor dans le gaz naturel ne sont pas pour l'exportation, mais pour la production d'électricité civile, et s'ils cessaient leurs activités, il y aurait des milliers, des dizaines ou des centaines de milliers de maisons privées de courant. » — Charles Côté

ACTUALITÉS

Mettre les loteries sous haute surveillance

SARA CHAMPAGNE

En se basant sur les effets pervers confirmés de la visibilité des produits du tabac dans les dépanneurs et épiceries, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) recommande de mettre les publicités de loteries sous haute surveillance. Non seulement les présentoirs de loteries instantanées et les languettes publicitaires sont à la hauteur des yeux des enfants, mais ils sont souvent situés dans des commerces à moins de 15 minutes de marche des écoles, révèle un rapport de l'Institut, dont les résultats viennent d'être dévoilés.

« Il faut se demander si la promotion dans les dépanneurs rend normal l'usage des loteries pour les jeunes. » — Élisabeth Papineau, chercheuse à l'INSPQ

Afin de parvenir à ce constat, l'INSPQ a embauché quatre observateurs qui ont fait la tournée de 341 points de vente de Loto-Québec répartis dans 29 villes, dont Montréal, Laval, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay. Pour des raisons économiques, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James ont été exclus.

Les observateurs ont ainsi enquêté incognito sur la présence des loteries dans 156 dépanneurs sous bannière, 119 sans bannière et 66 marchés d'alimentation. À noter qu'au moment de l'étude, en 2008, tous ces commerces faisaient la promotion du tabac, laquelle est aujourd'hui formellement interdite par la loi. L'étude a aussi eu lieu avant l'introduction dans les dépanneurs des écrans plasma de Loto-Québec annonçant notamment les prévisions météo.

Leur tournée a d'abord révélé que, dans la presque totalité (94 %) des dépanneurs, il y avait des présentoirs de fiches de sélection de loteries. Cette proportion est plus basse (84 %) dans les épiceries. Mais les présentoirs de loteries instantanées sont encore plus présents. Ils ont été recensés dans 98 % des dépanneurs et dans 92 % des marchés d'alimentation visités.

Fort de ces résultats, l'Institut s'est demandé si les points de vente de Loto-Québec se trouvaient dans un rayon de 500 mètres d'une école accueillant des mineurs. On a aussi voulu savoir le niveau socioéconomique des quartiers. Il appert qu'une école se trouvait à proximité d'un peu moins de la moitié des dépanneurs et épiceries visités. On a ensuite constaté que parmi les 156 dépanneurs sous bannière, 56 étaient situés dans un quartier défavorisé. C'était vrai également pour 53 des 119 dépanneurs sans bannière (45 %), et 33 des 66 marchés d'alimentation (50 %).

L'INSPQ n'a pas de pouvoir décisionnel, mais observe que, dans ce contexte, il est vraisemblable que les enfants et adolescents sont exposés à ces incitations à jouer malgré la loi sur l'accès aux loteries pour les mineurs. L'auteure principale du rapport, Élisabeth Papineau, estime qu'il y a aussi lieu de se poser des questions sur les types de loteries offerts.

« On n'a qu'à penser à Lotto Poker qui fait jouer la chanson *Poker Face*, de Lady Gaga. Il y a aussi un billet de loterie dont le prix est un iPod. Sans oublier la loterie Monopoly. Notre étude est une étude d'observation, mais on peut se demander s'il n'y a pas une normalisation du jeu là-dedans. Prenez, par exemple, la cigarette très présente dans les films d'après-guerre ou la publicité avec le cow-boy Marlboro. C'était cool. Il faut donc se demander si la promotion dans les dépanneurs rend normal l'usage des loteries pour les jeunes. »

Jean-François Biron est chercheur en prévention à la Direction de la santé publique de Montréal (DSP). Il fait remarquer que Loto-Québec est le huitième annonceur en importance du Québec, avec des investissements annuels de près de 18 millions. Il explique que les directions de la santé du Québec réclament depuis près de deux ans un encadrement plus serré du jeu. « Il faudrait une politique pour considérer les éléments de dangerosité de l'exposition des loteries sur les jeunes. Il faudrait plus de retenue dans les stratégies de Loto-Québec. Parce qu'en les exposant dans les dépanneurs, on banalise le jeu. »

J'ai tout trouvé !



LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

2 au 22 décembre
Place Bonaventure
Entrée gratuite

SIGNÉ MÉTIERS D'ART

salondesmetiersdart.com

Berceuse en bois : Jean-François Dugal | Coq en cuivre : L'art du cuivre – Pierre Binette
Vase en céramique : Maude Blais | Lampe en bois : Charles Valcourt | Mitaines : Rachel f.

Soyez de la fête lors de la remise des prix d'excellence en métiers d'art à 13h.

CMAQ · Société de développement des métiers d'art du Québec · LA PRESSE · DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE. AU SMAQ · Pays de la Loire

Concours cadeaux signés

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art du Québec. Vous pourriez gagner l'une des nombreuses créations signées, offertes par les artisans. Tirage au sort tous les jours de l'événement.

VEUILLEZ ÉCRIRE EN MAJUSCULES

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : ( ) _____

COURRIEL : _____

POUR PARTICIPER, VOUS DEVEZ RÉPONDRE À CETTE QUESTION :

Nommez un des artisans du Salon des métiers d'art du Québec ? _____

Le règlement du concours est disponible aux bureaux de LA PRESSE et du Salon des métiers d'art du Québec à Montréal, ainsi que sur les sites Internet lapresse.ca et salondesmetiersdart.com. Valeur totale des prix : 3300$ Les fac-similés ne sont pas acceptés à l'exception du bulletin de participation imprimé à partir de la version électronique de LA PRESSE (lapressesurmonordi.ca) et du bulletin de participation disponible au lapresse.ca.

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC · SIGNÉ MÉTIERS D'ART · LA PRESSE



Lors de la journée du miracle CIBC, nous investissons dans l'enfance.

Le 7 décembre 2011, le personnel des services bancaires de gros de la Banque CIBC et les conseillers en placement participants de CIBC Wood Gundy feront don de leurs honoraires et de leurs commissions de la journée à des organismes d'aide à l'enfance. Il s'agit de la Journée du miracle,[MC] une tradition dont nous sommes fiers et que nous continuons à célébrer, car elle constitue une part importante de l'engagement soutenu de la Banque CIBC à investir dans les enfants, la santé et les collectivités.

Pour en savoir plus ou pour investir dans votre propre miracle,[MC] visitez le site **cibc.com/journeedumiracle**

<< Jaime >> Sur Facebook à CIBC Community Matters / Engagement Communautaire CIBC

Journée du miracle CIBC

CIBC

Pour ce qui compte dans votre vie

[MC] Journée du miracle, Investir dans un miracle et le dessin du bonhomme de neige sont des marques de commerce de Marchés mondiaux CIBC inc.
[MD] Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC.

MONDE

ISRAËL

Contre la discrimination faite aux femmes

Des autobus où hommes et femmes sont assis séparément. Des publicités dépourvues de visages féminins. Des cadets scandalisés d'entendre des soldates chanter. En Israël, de plus en plus de voix s'élèvent contre la discrimination faite aux femmes au nom de la religion.

JANIE GOSSELIN



PHOTO BAZ RATNER, REUTERS

La campagne *Non-censuré*, lancée il y a trois mois, cible notamment les panneaux publicitaires à Jérusalem, d'où les femmes comme les fillettes sont pratiquement absentes. Les agences de publicité se plaignent de voir leurs affiches vandalisées ou carrément arrachées lorsqu'ils montrent des modèles féminins.

JÉRUSALEM — L'autobus est bondé. Aux arrêts, des hommes vêtus d'un long manteau noir et d'un large chapeau montent à bord et s'installent à l'avant. Les femmes, en jupe longue, entrent par la deuxième porte et prennent place à l'arrière. L'autobus traverse plusieurs quartiers ultra-orthodoxes de Jérusalem-Ouest.

Au premier rang, une femme de 25 ans est assise bien en évidence. Netta Ravid s'assure que la décision rendue en janvier par la Cour suprême, qui interdit la séparation forcée des hommes et des femmes dans les autobus publics israéliens, est respectée.

« Je me suis jointe au mouvement lancé il y a quelques années par l'Israel Religious Action Center (IRAC) quand j'ai pris par hasard un autobus ségrégationniste pour me rendre dans une autre ville, explique-t-elle. Des gens m'ont crié de m'asseoir à l'arrière parce que je suis une femme et j'étais scandalisée. Je n'avais jamais vu ça. Comme femme en Israël, je me sens libre, je viens de commencer mon doctorat. Mais j'ai vu que c'était différent pour des femmes dans d'autres communautés. »

Comme des dizaines de militantes, elle prend régulièrement l'un des six autobus « ultrareligieux » de Jérusalem. Si certains passagers détournent la tête en les voyant, les commentaires sont de plus en plus rares. Les affiches indiquant aux passagers qu'ils peuvent choisir leur place dans l'autobus ont cependant été arrachées.

Des médias israéliens ont rapporté dimanche des préoccupations qu'aurait soulevées la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton sur les droits des femmes en Israël. Le lendemain, un rabbin israélien haut placé a affirmé que la séparation des hommes et des femmes, en place depuis près de 15 ans sur certaines lignes d'autobus, n'était pas prescrite par la loi juive.

Ces autobus ne sont pas les seuls endroits où la présence des femmes cause des frictions avec les ultrareligieux. Il y a quelques semaines, neuf cadets ont quitté une cérémonie officielle dans laquelle des soldates chantaient, outrés d'entendre ces voix féminines. Dans un pays où les femmes comme les hommes font obligatoirement leur service militaire, l'incident a créé un scandale.

« Pour nous, c'est à partir de ce moment que le problème, vu comme essentiellement hiérosolymitain, est devenu un problème israélien », note Uri Ayalon, responsable d'une campagne contre la discrimination sexuelle pour l'organisme Yerushalmim (Hyérosolymitains).

Intitulée *Non censuré,* la campagne lancée il y a trois mois cible notamment les panneaux publicitaires à Jérusalem, d'où les femmes comme les fillettes sont pratiquement absentes. Les agences de publicité se plaignent de voir leurs affiches vandalisées ou carrément arrachées lorsqu'elles montrent des modèles féminins, même habillés modestement.

Certains cèdent sous la pression et préfèrent adapter leurs campagnes. Une affiche publicitaire placée récemment dans plusieurs villes du pays montre par exemple une femme tenant un sac à main. À Jérusalem, la tête du mannequin a disparu et la photo ne montre qu'un bras tenant un sac.

Yerushalmim a placé 140 photos de femmes volontaires dans plusieurs endroits de Jérusalem – mais à l'extérieur des quartiers les plus religieux. Quatre affiches ont été vandalisées en un mois, une petite victoire pour le groupe.

La preuve, selon Uri Ayalon, lui-même rabbin d'une branche plus libérale du judaïsme, que la censure vient souvent de l'intérieur. Et c'est cette autocensure, plus que celle des ultra-orthodoxes, qu'il cherche d'abord à combattre. « Quand on dit qu'on évite de montrer des femmes pour respecter les ultra-orthodoxes – sans même leur demander leur avis –, on voit qu'il y a beaucoup de travail à faire à l'intérieur même du mouvement pluraliste », souligne-t-il.

L'IRAC assure recevoir des commentaires positifs de membres de la communauté ultra-orthodoxe. « On reçoit des coups de fil de femmes, mais aussi d'hommes qui nous disent merci, note Netta Ravid. Ce sont des radicaux qui leur imposent la ségrégation. Eux ne sont pas nécessairement d'accord, mais c'est difficile pour eux d'aller contre leur communauté. »

ÉTATS-UNIS

Barack Obama dénonce les « inégalités croissantes »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain Barack Obama a dénoncé hier les « inégalités croissantes » aux États-Unis et estimé que le combat des classes moyennes pour préserver un niveau de vie décent constituait la « grande inquiétude de notre temps ».

Le président américain a prononcé un discours à Osawatomie, au Kansas, là même où son prédécesseur Theodore Roosevelt s'en était pris il y a près d'un siècle aux industries monopolistiques.

« Ceux qui sont tout en haut se sont enrichis comme jamais grâce à leurs revenus et à leurs investissements, a dit Barack Obama. Mais tous les autres luttent avec des dépenses qui ont augmenté alors que le relevé de paie, lui, n'a pas bougé. »

« Ce genre d'inégalités croissantes fait mentir la promesse qui est au cœur même de l'Amérique, à savoir que c'est l'endroit où quand on veut, on peut », a martelé le président.

Barack Obama réclame depuis plusieurs semaines à ses adversaires républicains en position de force au Congrès d'accepter une prorogation des allègements de contributions sociales expirant à la fin du mois pour la classe moyenne.

Barack Obama s'en est pris aux républicains qui se sont opposés à son projet d'augmenter les impôts des plus riches pour financer la lutte pour l'emploi aux États-Unis.

En ce moment, a-t-il dit, se décide « l'avenir des classes moyennes, et de tous ceux qui se battent pour intégrer les classes moyennes ».

« Ce qui est en jeu, c'est la question de savoir si les États-Unis sont un pays où les gens peuvent gagner suffisamment d'argent pour élever leur famille, mettre un peu d'argent de côté, devenir propriétaire et s'assurer une retraite », a-t-il souligné.

M. Obama multiplie depuis quelques mois ces déplacements sur le terrain alors que les républicains vont entamer dans un mois les consultations électorales qui vont leur permettre de désigner celui qui affrontera le président sortant lors de la présidentielle du 6 novembre 2012.

« Ce genre d'inégalités croissantes fait mentir la promesse qui est au cœur même de l'Amérique, à savoir que c'est l'endroit où quand on veut, on peut. »
— Barack Obama

AVENUE
LAURIER
OUEST



VOTRE DESTINATION
DU TEMPS DES FÊTES !

Le 8 décembre 2011

Shopping, dégustations culinaires, cocktails
dans les commerces participants :

Atelier Boutique Isabelle Élie, Argent Tonic, Baldwin, Billie, Boutique 1101, Boutique 5e Avenue, Bui Optométriste, Ça Va De Soi, Château Maplewood, Chez Lévêque, De Gascogne, Derma Lounge, Galerie Clarence Gagnon, Galerie d'Avignon, Henriette L., Jacadi Paris, Iris Setlakwe, La Canadienne, Leméac, L'Émouleur, Les Enfants Delongchamps, Les Touilleurs, Lyla, Maison d'Émilie, Michel Brisson, Mousseline, Must, Nanou, Royer Objets & Trouvailles, Tola Carpets, Toto n Dot, Verte Campagne Maison La Cornue

Grogne contre la pollution à Pékin

D'APRÈS L'AFP

Des millions d'internautes chinois ont fait part hier de leur exaspération et de leurs craintes pour leur santé après plusieurs jours d'une forte pollution qui a recouvert Pékin d'un épais nuage et entraîné l'annulation de centaines de vols.

Le sujet de la pollution était le plus abordé sur l'internet et il avait été l'objet hier, en fin d'après-midi, de près de 4,5 millions de messages sur le principal service de microblogging du pays, Sina Weibo.

Un internaute, Hu Yueyue, a mis 24 heures pour se rendre de Pékin à Shenzhen, un voyage qui prend normalement un peu plus de trois heures de vol. « Je suis épuisé. Tout cela à cause de cet épais brouillard », a-t-il commenté sur son compte de microblogue.

L'Internet est devenu le canal privilégié de nombreux Chinois pour exprimer leur colère contre le gouvernement qu'ils accusent de sacrifier souvent l'environnement sur l'autel d'un développement économique échevelé.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Bien que portant un masque pour se protéger des méfaits de la très forte pollution qui sévissait à Pékin hier, ces deux touristes ont tout de même tenu à se prendre en photo devant la cité interdite.

« Encore un jour enfumé à Pékin. J'ai mis un masque ce matin. J'ignore quelle est mon espérance de vie en respirant tout le temps cet air nocif », a écrit un autre internaute.

Faisant un lien entre la pollution et de récents faits divers ou scandales alimentaires qui ont fait les manchettes, un cybercitoyen nommé Gaiyong estimait : « Pas étonnant que tous les gens riches partent vivre à l'étranger pour éviter ces catastrophes. »

Danger

Taobao.com, géant chinois de la vente en ligne, a annoncé avoir vendu dimanche 30 000 masques filtrants, alors que la visibilité ne dépassait pas quelques centaines de mètres.

Le niveau de pollution atmosphérique était qualifié de « dangereux » par l'ambassade des États-Unis à Pékin lors de ces deux jours. L'ambassade des États-Unis calcule de façon indépendante la qualité de l'air, la municipalité étant suspectée de sous-estimer la dangerosité de la pollution.

En plus des nombreuses centrales thermiques à charbon, la pollution à Pékin est alimentée par les industries en banlieue et la circulation automobile. Un total de 240 000 voitures supplémentaires arrivent cette année dans les rues de la mégalopole, où il en circule déjà 5 millions.

EN BREF

Deux attentats font 59 morts en Afghanistan

Au moins 59 personnes ont péri hier dans deux attentats en Afghanistan, dont le plus meurtrier, perpétré par un kamikaze, a tué des enfants à Kaboul dans une procession chiite de l'Achoura, une fête sacrée de cette branche de l'islam, minoritaire dans ce pays. Les insurgés talibans, sunnites radicaux qui considèrent les chiites comme des hérétiques et les empêchaient de célébrer leurs fêtes quand ils étaient au pouvoir de 1996 à 2001, ont « condamné » les deux attentats les qualifiant de « contraire à l'islam ». L'attentat de Kaboul a été commis par un kamikaze et a fait 55 morts et 134 blessés, a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Siddiq Siddiqi. Quasi simultanément, quatre personnes ont été tuées quand un vélo piégé a explosé à Mazar-i-Sharif, au passage de fidèles chiites se rendant au principal sanctuaire de cette ville, ont indiqué les autorités provinciales. – AFP

TOUCHEZ GAGNEZ

TOUT LE MONDE GAGNE JUSQU'À 10 000 $ DE RABAIS ADDITIONNEL À L'ACHAT OU À LA LOCATION[1]

OU MÊME 1 DES 10 EQUINOX 2012[1]

AVEO LS

PRIX À L'ACHAT 11 999 $[2] Comprend le transport.

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 48 mois[3]

CRUZE

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 48 mois[3]

EQUINOX

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 48 mois[3]

MALIBU LS

PRIX À L'ACHAT 21 999 $[2] Comprend le transport et taxe de climatisation.

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % sur 72 mois[3]

COLORADO LT 2x4 à cabine classique

PRIX À L'ACHAT 13 999 $[2] Comprend le transport et taxe de climatisation.

SILVERADO CHEYENNE 4x4 à cabine allongée

PRIX À L'ACHAT 26 999 $[4] Comprend le transport et taxe de climatisation.

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS 357 $[4] par mois 0 $ de comptant

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2011 Aveo LS (1T548/1SA), Cruze LS (1P J69/1SA), Malibu LS (1ZG69/1SA), Equinox LS (1LF26/1SA), Colorado WT (CS15403/1SA) et Silverado LS (CK10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada qui possèdent un permis de conduire valide et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours débute le 1er novembre 2011 et se termine le 16 janvier 2012. Les rabais comprennent le rabais de base de 1 000 $, un rabais total de 1 200 $ – 1 chance sur 30 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent les taxes et ne s'appliquent qu'à l'achat ou à la location de véhicules neufs 2011 ou 2012 de GM, à l'exception de la Volt de Chevrolet, provenant des stocks d'un concessionnaire et livrés avant le 16 janvier 2012 inclusivement. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables : un rabais de base de 1 000 $ – 1 chance sur 100 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent les taxes et ne s'appliquent qu'à l'achat ou à la location de véhicules neufs 2011 ou 2012 de GM, à l'exception de la Volt de Chevrolet, provenant des stocks d'un concessionnaire et livrés avant le 16 janvier 2012 inclusivement. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables : un rabais de base de 1 000 $ – 1 chance sur 100 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000 $). Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat pour Aveo, Malibu et Colorado. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Aveo, Cruze et Equinox et pendant 72 mois pour Malibu. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 26 999 $ à un taux annuel variable de 3 %, le paiement mensuel est de 356,75 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 25 000 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 26 999 $. Bases sur un financement de 84 mois à un taux variable de 3 %, sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 3. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Aveo, Cruze et Equinox et pendant 72 mois pour Malibu. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 25 000 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 29 966,65 $. * Pour devenir admissible à la promotion « Des gros sous pour votre bazou », en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca. L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2011 Aveo LS (1T548/1SA), Cruze LS (1P J69/1SA), Malibu LS (1ZG69/1SA), Equinox LS (1LF26/1SA), Colorado WT (CS15403/1SA) et Silverado LS (CK10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada qui possèdent un permis de conduire valide et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours débute le 1er novembre 2011 et se termine le 16 janvier 2012. Les rabais comprennent le rabais de base de 1 000 $, un rabais total de 1 200 $ – 1 chance sur 30 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent les taxes et ne s'appliquent qu'à l'achat ou à la location de véhicules neufs 2011 ou 2012 de GM, à l'exception de la Volt de Chevrolet, provenant des stocks d'un concessionnaire et livrés avant le 16 janvier 2012 inclusivement. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables : un rabais de base de 1 000 $ – 1 chance sur 100 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000 $). Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat pour Aveo, Malibu et Colorado. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 26 999 $. Bases sur un financement de 84 mois à un taux variable de 3 %, sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 3. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Aveo, Cruze et Equinox et pendant 72 mois pour Malibu. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 25 000 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 29 966,65 $. * Pour devenir admissible à la promotion « Des gros sous pour votre bazou », en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca. L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2011 Aveo LS (1T548/1SA), Cruze LS (1P J69/1SA), Malibu LS (1ZG69/1SA), Equinox LS (1LF26/1SA), Colorado WT (CS15403/1SA) et Silverado LS (CK10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada qui possèdent un permis de conduire valide et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours débute le 1er novembre 2011 et se termine le 16 janvier 2012. Les rabais comprennent le rabais de base de 1 000 $, un rabais total de 1 200 $ – 1 chance sur 30 ; un rabais total de 10 000 $ – 1 chance sur 10 000 ; un véhicule offert en prix – 1 chance sur 20 000 (les rabais et les véhicules offerts en prix comprennent le rabais de base de 1 000 $). Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat pour Aveo, Malibu et Colorado. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 26 999 $. Bases sur un financement de 84 mois à un taux variable de 3 %, sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 3. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit pendant 48 mois pour Aveo, Cruze et Equinox et pendant 72 mois pour Malibu. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 25 000 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 29 966,65 $. * Pour devenir admissible à la promotion « Des gros sous pour votre bazou », en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

MONDE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Les résultats se font attendre dans la crainte

AGENCE FRANCE-PRESSE

KINSHASA — Les résultats complets provisoires de la présidentielle du 28 novembre en République démocratique du Congo prévus le 6 décembre ont été repoussés de 48 heures maximum, a annoncé hier soir la Commission électorale (CENI) à Kinshasa, quadrillée par la police.

Ce report du résultat des 11 candidats en lice a été annoncé hier dans la soirée à la télévision d'État (RTNC) par la Céni.

« Nous n'avons pas tous les procès-verbaux des 169 CLCR », les centres locaux de compilation des résultats, a expliqué à l'AFP Matthieu Mpitta, le rapporteur de la CENI.

Au lieu des résultats globaux, la CENI a en donné de nouveaux, partiels, sur un peu plus de 89 % des bureaux, au moment où le mandat de cinq ans du président sortant Joseph Kabila expirait hier à minuit (23h GMT).

Selon ces résultats Joseph Kabila, 40 ans, élu en 2006, creuse l'écart avec 49 % et devance d'environ 2,6 millions de voix l'opposant Étienne Tshisekedi (33,3 %), 78 ans, qui, dès vendredi dernier, rejetait ce décompte et se faisait menaçant.

« L'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) met en garde M. Ngoy Mulunda (le chef de la CENI) et Kabila pour qu'ils respectent la volonté du peuple », avait tonné le chef de l'UDPS, ajoutant qu'« en cas de besoin » il lancerait un « mot d'ordre », sans plus de précisions.

À Kinshasa, la capitale plutôt favorable à l'opposition, la journée a été vécue dans la crainte de débordements violents.



PHOTO EMMANUEL BRAUN, REUTERS

Prévus le 6 décembre, les résultats de l'élection présidentielle ont été repoussés de 48 heures maximum, a annoncé hier soir la Commission électorale (CENI) à Kinshasa. Dans la capitale, plutôt favorable à l'opposition et quadrillée par la police, la journée a été vécue dans la crainte de débordements violents.

Après des violences meurtrières durant la campagne et le jour du vote, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a rappelé hier qu'il suivait « de près » la situation.

« Je tiens à réitérer les propos que j'ai tenus le 11 novembre : nous suivons de près la situation et nous ne tolérerons aucun recours à la violence », a déclaré Luis Moreno-Ocampo.

Mais comme le reste du pays, la capitale est restée calme, et vide. De nombreux Kinois sont restés chez eux, les taxis étaient plus rares. Signe d'une crainte ambiante, à la nuit tombée les rues étaient désertes.

Dans les différents quartiers visités dans la journée par l'AFP, la police était présente, mais pas omniprésente.

Quelques convois de pick-up et de camions chargés de policiers ont circulé sur les grands axes. Environ 20 000 militaires, encasernés, étaient mobilisés dans la capitale.

Dans le quartier de Limete, la police est venue faire sporadiquement la chasse aux partisans de Tshisekedi pour éviter tout rassemblement, tout en se tenant à distance du QG du parti de l'opposant, l'Union pour la démocratie et le progrès social, a constaté l'AFP. Il n'y a pas eu d'affrontements.

Violence ailleurs

En revanche des manifestations d'opposants congolais ont dégénéré en violence dans plusieurs capitales étrangères, comme à Paris, Londres, Bruxelles, et aussi à Toronto.

« Nous voulons que Kabila parte », s'est exclamé Jason Kabuta, âgé d'une vingtaine d'années qui a manifesté devant la résidence du Premier ministre britannique David Cameron à Londres.

« Il y a un génocide dans notre pays. Les Occidentaux soutiennent Kabila », a-t-il expliqué.

Organisé de façon chaotique, entaché d'irrégularités et de soupçons de fraudes, le double scrutin présidentiel et législatif à un tour du 28 novembre a été émaillé de violences meurtrières.

Entre le 26 et le 28 novembre, 18 civils ont été tués, dont 14 à Kinshasa, selon Human Rights Watch, qui a mis en cause la Garde républicaine (GR, ex-garde présidentielle).

Les résultats définitifs de la présidentielle devront être proclamés le 17 décembre par la Cour suprême, et le nouveau président prêtera serment le 20. Les résultats provisoires des législatives doivent être annoncés mi-janvier.

QUATRE CHIFFRES POUR COMPRENDRE

JUDITH LACHAPELLE

541 jours et un gouvernement pour la Belgique

Plus d'un an sans gouvernement… Non, la Belgique n'avait pas versé dans le chaos, mais les Belges en avaient vraiment marre de voir leurs politiciens incapables de trouver une façon de former un gouvernement. Ils ont eu beau faire une « révolution des frites », du « camping virtuel » devant les bureaux de ministres ou se faire pousser la barbe en signe de protestation, il aura fallu 541 jours à leurs parlementaires pour en venir à une entente. La crise politique est passée, mais les stigmates restent : les indépendantistes flamands en ressortent plus forts, laissant présager d'autres jours sombres dans le plat pays.



Le nouveau premier ministre belge, Elio Di Rupo. PHOTO AFP

60

Âge du nouveau premier ministre belge, Elio Di Rupo. Son fameux nœud papillon autour du cou, le socialiste a juré hier « fidélité au roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ». Di Rupo, ouvertement homosexuel, est le premier socialiste francophone à diriger le pays en 38 ans.

541

Nombre de jours sans gouvernement. Au lendemain des élections législatives du 13 juin 2010, le parti des nationalistes et séparatistes flamands (droite) est majoritaire en Flandre et doit trouver un moyen de s'entendre avec les socialistes francophones de la Wallonie. L'impasse devient vite évidente. Les négociations s'entament donc pour réunir les partis de centre gauche des deux communautés. Les Flamands restent intraitables sur une demande : une plus grande autonomie accordée à la Flandre. La réforme de l'État est d'ailleurs dans les priorités du nouveau gouvernement.

12 + 6

Nombre de ministres et de secrétaires d'État du gouvernement Di Rupo. La coalition au pouvoir regroupe désormais la gauche et la droite des deux communautés francophone et flamande. Les nationalistes flamands restent une opposition forte, à cause de leur popularité en Flandre. Une mission s'imposera impérativement pour le nouveau gouvernement : faire le ménage des finances du royaume. Les Belges appréhendent déjà des mesures d'austérité sans précédent. Les syndicats fourbissent leurs armes.



Le roi Albert II PHOTO AP



Koen Fillet PHOTO REUTERS

II

Le roi Albert II peut enfin souffler. Lui, d'ordinaire si réservé, s'était dit « affligé » lors d'un discours télévisé à l'occasion de la Fête nationale, en juillet. Lassés par cette crise interminable, ses sujets n'ont pas célébré outre mesure. Sauf pour quelques mordus, comme le journaliste flamand Koen Fillet, qui ont enfin pu se raser après avoir renoncé à le faire tant qu'un gouvernement ne serait pas nommé…

Sources : AFP, RTBF, *Le Soir*

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-12-06

Célébration 2012

766C560
(non décomposable)



Mercedes-Benz GLK 350
(ou 50 000 $)*

*Le gagnant d'une Mercedes-Benz GLK 350 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 50 000 $.

Lotto Poker : 3♦ 3♠ V♠ R♡ A♡

Banco — Lots bonis : du 2 au 10 décembre 2011
01 05 11 12 16 20 21 23 31 32
53 56 58 59 60 61 62 63 67 69

La Quotidienne
3 638
4 0598

Triplex
01 16
18 30 33

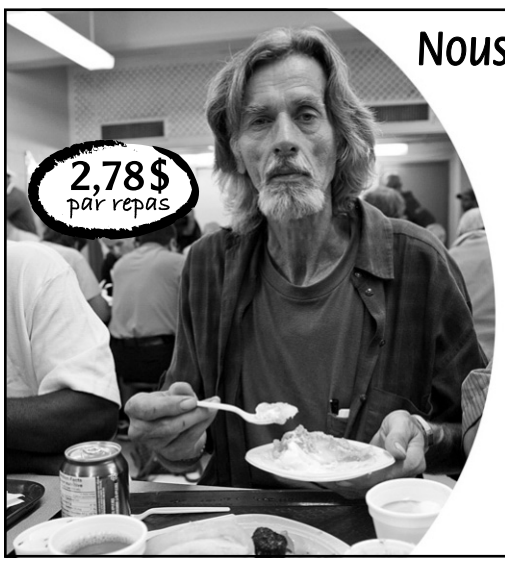
Astro — Jour 15 - Mois OCTOBRE - Année 31 - Signe LION

Extra 7018354

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Une Mercedez-Benz GLK 350 par jour du 1er au 31 décembre 2011

lotoquebec.com



Nous offrons bien plus qu'un repas à Noël. Nous offrons de l'espoir !

Touchez le cœur de 10 personnes qui souffrent de la faim! Pour la modique somme de 27,80$, vous pouvez leur offrir des repas chauds ou un abri sécuritaire… une aide qui pourrait être le point de départ d'une nouvelle vie.

Découpez et envoyez votre don à :
Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle
Dépt. 404 107
Montréal, QC H4C 3L5
Notre 120e année au service des plus démunis

☐ 27,80$ pour 10 personnes ☐ 69,50$ pour 25 personnes ☐ 139$ pour 50 personnes
☐ 278$ pour 100 personnes ☐ _____$ pour aider autant de personnes possible

Veuillez débiter ma carte de crédit ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

Nº DE LA CARTE — DATE D'EXPIRATION

Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

SIGNATURE
NOM EN LETTRES MOULÉES
COURRIEL — TÉLÉPHONE ( )
ADRESSE
VILLE — PROVINCE — CODE POSTAL

www.missionbonaccueil.com 514-523-5288

Un printemps russe en plein hiver électoral ?

Les élections législatives de dimanche en Russie continuent de semer la grogne dans l'immense pays nordique. Malgré des arrestations massives lundi et les avertissements des autorités qui ont banni les rassemblements politiques, les manifestations contre Vladimir Poutine et son parti Russie unie se sont poursuivies hier à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Près de 500 protestataires ont été arrêtés, dont trois figures de proue de l'opposition. Et cela n'empêche pas le mouvement de contestation de s'étendre sur le web. La Russie s'apprête-t-elle à vivre son propre printemps arabe en ce début d'hiver ? Les enjeux en quatre questions.



PHOTO SERGEI KARPUKHIN, REUTERS

Les opposants au parti de Vladimir Poutine ont organisé hier une deuxième manifestation en autant de jours pour protester contre les résultats qu'ils estiment frauduleux des élections parlementaires de dimanche.

LAURA-JULIE PERREAULT

Q Que dénoncent les manifestants ?

R Des fraudes alléguées lors des élections parlementaires de dimanche sont au coeur des manifestations. Internet semble avoir joué un rôle important dans la mobilisation. Un Russe de 33 ans, Yegor Duda, a mis en ligne une vidéo, tournée avec un téléphone cellulaire, dans laquelle on voit le responsable d'un bureau électoral en train de remplir des bulletins de vote à la chaîne. Ce clip a vite fait le tour des médias sociaux russes alors que le parti de Vladimir Poutine remportait un peu moins de 50 % des voix. Ces mêmes médias sociaux ont permis de relayer les informations sur les manifestations de lundi et d'hier.

Q Les critiques des manifestants sont-elles fondées ?

R Un rapport préliminaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur les élections de dimanche note que ces élections ont été entachées par la convergence grandissante entre l'État et le parti au pouvoir. « La compétition a été biaisée en faveur du parti au pouvoir comme le démontre le manque d'indépendance de l'administration électorale, la partialité de la plupart des médias et l'interférence indue des autorités étatiques à plusieurs niveaux », peut-on lire dans le document rendu public lundi. Les experts remarquent que même sans fraude, le parti Russie unie, qui a obtenu 238 des 450 sièges du Parlement russe, aurait fait bonne figure. « Les sondages des maisons indépendantes accordaient 53 % à Russie unie. Mais dans le système poutinien, le fait de n'avoir pas obtenu de majorité simple aux élections législatives, c'est un tremblement de terre », estime Jacques Lévesque, expert de la Russie et professeur à l'Université du Québec à Montréal.

Q Qui sont les manifestants ?

R Parmi les manifestants qui ont pris part aux rassemblements des deux derniers jours, on retrouve une grande partie d'habitués de ce genre d'événements. Tous les mois, des manifestations anti-Poutine se tiennent sur la place Trioumfalnaya à Moscou. S'y retrouve un mélange de partisans des organisations politiques libérales et néo-communistes. Immanquablement, des dizaines d'entre eux sont arrêtés. Hier, c'est sur cette même place que la principale manifestation a eu lieu, mais les petites foules habituelles de 200 ou 300 personnes étaient décuplées. La police estime à 2000 le nombre de protestataires. Les organisateurs à 10 000. Parmi les personnes arrêtées hier, on retrouve plusieurs vieux routiers de la politique russe, dont l'ancien vice-premier ministre russe Boris Nemtsov, chef du Parti libéral Parnas, Édouard Limonov, chef du Parti national-bolchévique et Sergeï Mitrokhine, chef du Parti Iabloko. Lundi, un blogueur anticorruption Aleksei Navalni a aussi été arrêté. Il a été condamné hier à 15 jours d'emprisonnement pour avoir « désobéi à l'autorité policière ».

Q Peut-on s'attendre à ce que les manifestations donnent lieu à une version russe du Printemps arabe ?

R Sur ce point, les experts ne s'entendent pas. Professeure de sciences politiques à l'Université McGill, Juliet Johnson s'attend à ce que le mouvement de protestation faiblisse, notamment par manque de leadership. « La plupart des Russes pensent que ces manifestations ne mèneront à rien. Il y a un manque de solutions de rechange. La plupart des partis de l'opposition ne sont pas efficaces », explique l'experte. Jacques Lévesque pense pour sa part que le mouvement de protestation risque de prendre de l'ampleur. « Il faudra voir s'il y aura plus de répression. Le pouvoir peut resserrer encore davantage le contrôle de la société ou s'attaquer au contrôle d'internet. Ce serait un effet tragique », dit-il. « Mais s'il y a l'équivalent du Printemps arabe, ça ne sera pas avant plusieurs mois », conclut-il. Les yeux sont maintenant tournés vers l'élection présidentielle de mars, véritable test de la popularité de Vladimir Poutine qui y briguera son troisième mandat.



DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

SANTÉ

Halte aux promesses !



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Un curieux débat s'est engagé ces jours derniers au sujet du système de santé québécois. Les protagonistes sont deux anciens ministres de la Santé (François Legault, Philippe Couillard), le ministre actuel, Yves Bolduc, et le président de la Fédération des médecins spécialistes, Gaétan Barrette, que plusieurs voient à la Santé dans un éventuel cabinet Legault.

En ce qui a trait au système de santé, les politiciens devraient faire preuve de franchise et de modestie.

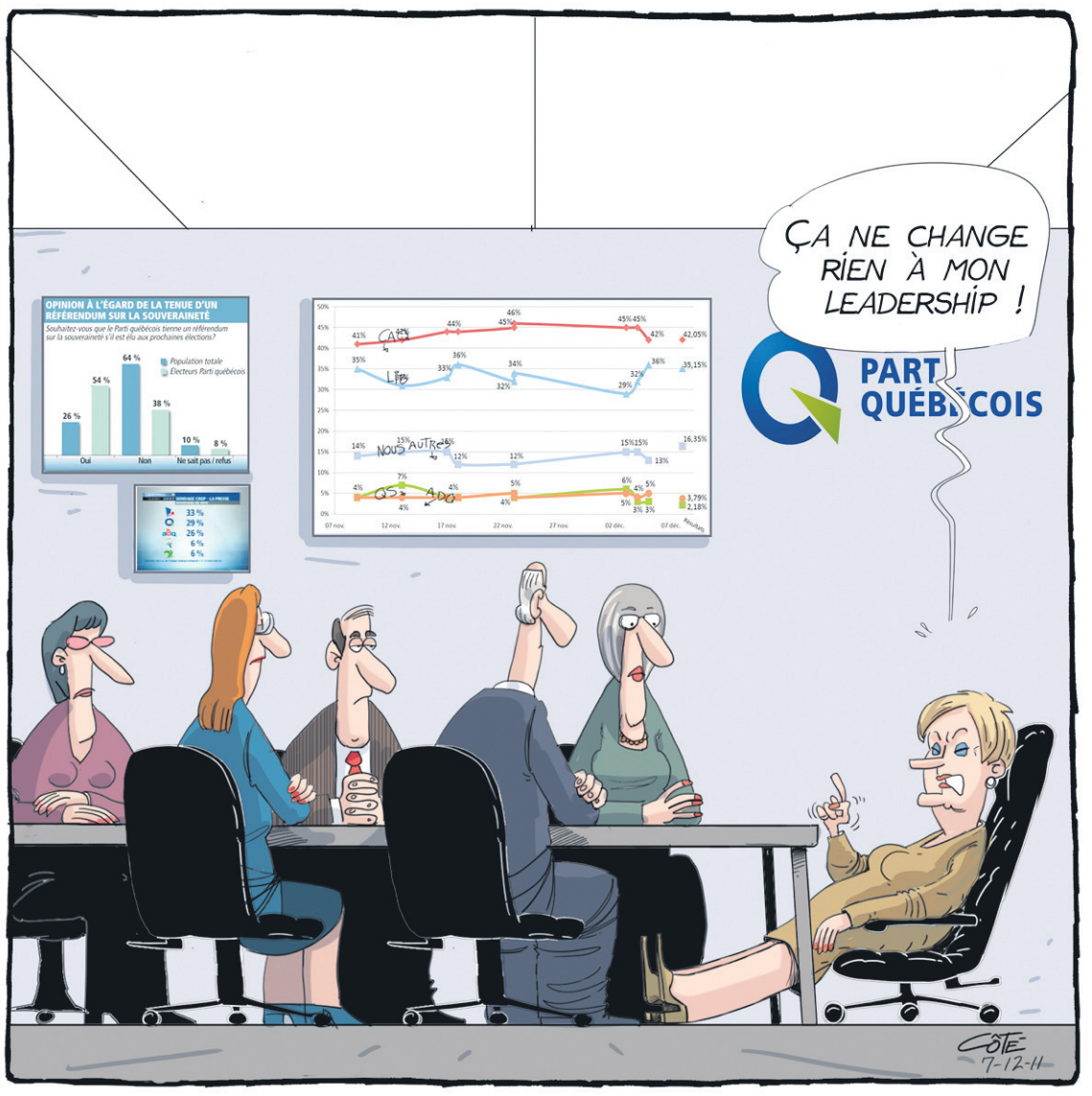
Le tout a commencé par un discours de M. Couillard, la semaine dernière, devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain. M. Couillard a alors réfuté certaines des thèses défendues par MM. Legault et Barrette, notamment celle voulant que les médecins de famille ne travaillent pas suffisamment. M. Couillard juge «totalement gratuites» les déclarations faites en ce sens.

Ces propos lui ont valu une réplique cinglante du président de la FMSQ selon qui M. Couillard, durant ces cinq années comme ministre, a été incapable de régler les problèmes du système de santé: «Il est plus facile de commenter la situation du système de santé quand on est consultant pour une firme privée en santé que d'agir lorsqu'on est à la barre de ce ministère.» On pourrait ajouter qu'il est également facile de critiquer tout ce que fait le gouvernement dans ce domaine quand on est président d'un syndicat de médecins...

En début de semaine, le ministre Bolduc a annoncé que tous les Québécois auront un médecin de famille d'ici 2016, ce grâce à l'arrivée sur le marché du travail de dizaines de jeunes médecins et de la création de nouveaux groupes de médecine familiale (GMF). Il est vrai que le nombre d'omnipraticiens est en hausse au Québec: on en compte aujourd'hui 1000 de plus qu'il y a 10 ans. Cette tendance se poursuivra au cours des prochaines années, d'où l'optimisme de M. Bolduc. Cependant, le bilan très mitigé du gouvernement libéral comparativement aux promesses faites devrait inciter le ministre à la plus grande des prudences. D'autant que malgré l'augmentation du nombre de médecins, la proportion de Québécois sans médecin de famille n'a pas baissé d'un poil depuis cinq ans (25 %).

La Coalition avenir Québec devrait elle aussi rester circonspecte dans ses engagements en matière de santé. La CAQ propose de modifier la formule de rémunération des omnipraticiens pour les inciter à prendre en charge au moins 1000 patients chacun. Ainsi disparaîtrait la supposée pénurie de médecins de famille. Or, une politique similaire a été adoptée en Ontario il y a cinq ans. Selon un rapport du Vérificateur général de la province publié lundi, la nouvelle formule coûte cher et n'a pas réduit l'attente pour voir un médecin.

En ce qui a trait au système de santé, dont le bon fonctionnement revêt évidemment une grande importance pour les citoyens, les politiciens devraient faire preuve de franchise et de modestie. C'est-à-dire qu'ils devraient admettre que les problèmes sont d'une grande complexité et que personne n'a en main la baguette magique qui permettrait de les régler à court terme.



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

LAPRESSE.CA/DEBATS





EXCLUSIF › **CARBONE : UN QUÉBEC ISOLÉ NUIRA À SA COMPÉTITIVITÉ**

De Bonn à Kaboul



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

La conférence de Bonn sur l'avenir de l'Afghanistan à peine terminée, les chiites afghans subissaient, hier, une forme presque inédite en ce pays de violence de masse: l'attentat sectaire. Deux attentats perpétrés à l'occasion d'une fête chiite ont fait près de 60 morts et 180 blessés à Kaboul et à Mazar-i-Sharif.

Des Afghans écartelés entre haine sectaire et promesses d'avenir.

C'est la journée la plus meurtrière qu'ait connue Kaboul depuis 2008. Mais plus encore: ce double attentat a marqué le retour en Afghanistan de la haine sectaire, qui s'est matérialisée en Irak, par exemple, en une quantité d'actes de violence ayant fait des milliers de morts; le Pakistan est aussi victime de ce fléau. En Afghanistan, la violence a plutôt été dirigée depuis 2001 contre les étrangers et les services afghans de sécurité.

Les chiites sont minoritaires (20 %) dans le pays. Lorsqu'ils étaient au pouvoir, les talibans, des sunnites, les avaient persécutés, mais ils nient cette fois être à l'origine des attentats.

Quoi qu'il en soit, il est possible qu'il faille considérer ceux-ci comme l'introduction d'une nouvelle géométrie de la haine qui pourrait hypothéquer encore plus lourdement l'avenir du pays.

■■■

En Allemagne, la veille, c'est précisément sur cet avenir que se penchaient les délégués à la conférence de Bonn.

Une soixantaine de ministres des Affaires étrangères se sont – assez vaguement – entendus pour consolider jusqu'en 2024 le support politique et économique accordé à l'Afghanistan. Cette relative constance dans l'effort de la communauté internationale (le Canada s'est lui aussi engagé) peut étonner du fait que l'Afghanistan est devenu un article mineur sur la liste des préoccupations planétaires. Mais, calcule-t-on sans doute, laisser sombrer le pays serait encore plus lourd à porter.

L'année pivot sera 2014, lorsque les troupes internationales se retireront et que l'État afghan devra, non seulement se défendre, mais aussi se donner, à la demande des bailleurs de fonds, une gouvernance plus propre et plus transparente. (Hamid Karzaï ne sollicitera pas de nouveau mandat en 2014, a-t-il assuré.)

Certes, malgré des années noires, il existe des faits justifiant l'optimisme. L'économie croît, tout comme la fréquentation scolaire, la disponibilité des soins de santé, l'accès aux médias et les communications – 60 % des Afghans ont maintenant un téléphone portable! Et la violence a diminué... sauf à l'est, près de la frontière pakistanaise.

Justement, à Bonn, ce sont les absents, talibans et Pakistanais, qui ont été les plus remarqués. Or, si les premiers ont largement perdu leurs appuis au sein de la population afghane, les seconds semblent être entrés dans une dangereuse spirale de paranoïa et d'intentions mal définies.

Lorsqu'on en saura plus sur les concepteurs et premiers responsables des attentats d'hier, peut-être cela ajoutera-t-il un élément à la compréhension des desseins des uns et des autres.

OPINION

Le tsar ébranlé

Vladimir Poutine a reçu un avertissement sérieux à l'élection législative de dimanche



JOCELYN COULON
L'auteur (j.coulon@umontreal.ca) est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix affilié au CERIUM.

Le premier ministre russe Vladimir Poutine vient de recevoir un sérieux avertissement de la part d'un électorat déçu par la situation désastreuse de la Russie. Malgré tout, Poutine devrait être élu président le 4 mars prochain, le président d'un pays en déclin.

Vladimir Poutine est habitué de triompher. En 1999, Boris Eltsine le nomme premier ministre, puis lui offre la présidence quelques mois plus tard. À l'élection présidentielle de 2000, il obtient 53 % des voix et à celle de 2004, 71 %. Ne pouvant se représenter en 2008, il place Dmitri Medvedev à la tête de l'État, qui le remercie en le nommant premier ministre.

Dans quelques mois, les deux hommes vont échanger de nouveau leur place. En prime, Poutine sera élu président pour six ans avec une possibilité de réélection. Donc, si tout va bien, il quittera le pouvoir en 2024 après avoir dirigé la Russie pendant un quart de siècle.

Si tout va bien, car rien n'est moins certain. Le résultat de l'élection législative de dimanche est un choc pour Vladimir Poutine, même si lui et son parti voyaient venir le coup.

En effet, depuis un peu plus d'un an, les Russes manifestent ouvertement leur mécontentement, dans les sondages comme dans la rue. La formation du premier ministre, Russie Unie, est en perte de vitesse. Après avoir obtenu 64 % des suffrages en 2007, elle ne cessait de perdre des appuis auprès des Russes sondés. Elle a tout juste obtenu 50 % lors du scrutin de dimanche. De plus, la popularité personnelle de Poutine est passée de 60 % à 39 % en quatre ans, et il s'est trouvé de courageux Russes pour le huer lors d'un événement télévisé en direct il y a quelques semaines.

Pour la très grande majorité des Russes, la Russie est un pays du tiers-monde avec des armes nucléaires.

Le tsar est ébranlé, car les Russes sont exaspérés par la situation du pays. Et cette situation n'est pas rose, ni aujourd'hui ni pour demain. Certes, le pouvoir en place peut se vanter d'avoir propulsé le pays parmi les 10 grandes puissances économiques de la planète et d'avoir amélioré le niveau de vie de quelques millions d'habitants. Cependant, ce résultat a toutes les allures d'un village Potemkine: beau de l'extérieur, délabré de l'intérieur.

La nouvelle richesse de la Russie est essentiellement le résultat d'une hausse vertigineuse du prix des matières premières, comme le pétrole et le gaz, les minerais et le bois. Avec les produits de l'industrie militaire, les matières premières constituent l'essentiel de ses exportations.

Tout ceci est conjoncturel et profite à une petite classe d'entrepreneurs et à certains segments de la minuscule classe moyenne. Pour la très grande majorité des Russes, la Russie est un pays du tiers-monde avec des armes nucléaires.

La population y est éduquée, mais les performances scolaires sont les plus médiocres des pays occidentaux. Au niveau universitaire, les chercheurs publient moins d'articles scientifiques que leurs confrères brésiliens, indiens et chinois.

Sur le plan sanitaire, le tiers des hôpitaux n'ont pas l'eau chaude, l'alcoolisme fait des ravages, les soins sont de piètre qualité, l'espérance de vie est de 65 ans (80 ans au Canada). Cette situation a des conséquences sur la démographie. Même en tenant compte du fait que les Russes font moins d'enfants et que l'immigration d'Asie centrale soutient une certaine croissance, la population russe est en déclin prononcé par rapport aux pays occidentaux.

La richesse que procure une abondance de matières premières n'est pas un mal en soi, mais c'est bien le capital humain qui fait la vraie richesse des nations dans le monde d'aujourd'hui. Le Canada, l'Australie et la Norvège ont les deux. Or, la Russie est incapable de marier richesses naturelles et capital humain.

Poutine a six, sinon douze ans devant lui pour redresser la situation, améliorer les conditions de la population. Malheureusement, le passé et le présent ne sont pas garants de l'avenir.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Il serait temps d'interdire le téléphone cellulaire aux élèves dans toutes les écoles du Québec, pour le plus grand bien des jeunes et de leurs parents ! Non seulement le cellulaire y est inutile, mais il alimente la haine, le mépris et la frustration chez les jeunes. Ces derniers auront amplement le temps d'écrire en « morse » à leurs 2000 amis lorsqu'ils reviendront de leur journée d'école, qui aura été, pour une fois, plus harmonieuse et constructive.

— Mireille Blais, Québec

Les gênantes inégalités canadiennes



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

L'OCDE a publié lundi une volumineuse étude qui montre que les écarts de revenu entre les riches et les pauvres ont augmenté depuis 30 ans, et que cet accroissement des inégalités a été plus prononcé au Canada que dans la plupart des pays.

On ne pourra jamais convaincre les gens de participer à un effort collectif de création de richesse si on ne peut leur démontrer qu'ils en profiteront.

Il n'y a pas que le message. Il y a aussi le messager. N'est-il pas étonnant, pour ceux qui voient les choses en noir et blanc, que l'Organisation de coopération et de développement économiques, souvent perçue comme un porteur de la pensée néolibérale, ait choisi de consacrer une étude de 389 pages aux inégalités de revenu, un exercice amorcé bien avant que les indignés ne fassent du camping dans les centres-villes ?

Ce que dit l'OCDE, comme l'avait fait il y a quelque temps le Conference Board du Canada, c'est que l'accroissement des inégalités constitue un enjeu social, économique et politique dont les gouvernements doivent s'occuper.

Mais nous savons déjà qu'il y a un pays membre de l'OCDE qui n'a pas l'intention de se préoccuper de cette question, et c'est le Canada. Du moins si on se fie aux propos tenus par le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty. En réponse en Chambre à une question du NPD, celui-ci, avec l'approche primaire qui est la sienne, a montré qu'il n'avait rien compris.

« L'OCDE et le FMI, a dit le ministre, disent que la croissance économique du Canada et la création d'emplois seront les meilleures. C'est comme ça qu'on s'attaque à l'inégalité. » Eh bien, justement, l'étude de l'OCDE démontre exactement le contraire. Depuis 30 ans, le Canada a eu une forte croissance et une forte création d'emplois, et cela ne l'a pas empêché de subir un fort accroissement des inégalités, encore plus rapide qu'aux États-Unis.

Selon les chiffres de l'OCDE, les revenus au bas de l'échelle et ceux des classes moyennes ont augmenté modérément au Canada. Il n'y a pas eu d'appauvrissement. L'inégalité provient plutôt du fait que les revenus des riches ont augmenté beaucoup plus rapidement. C'est particulièrement vrai de la tranche supérieure de 1 %, dont la part dans le revenu total est passée de 8,1 % à 13,3 %. Et c'est encore plus vrai des super-riches, le 0,1 % supérieur, dont la part est passée de 2 % à 5,3 %.

Pourquoi ? Des causes sociales, comme l'éclatement des familles. Des causes liées au marché du travail, comme la détérioration des conditions d'emploi au bas de l'échelle – plus de temps partiel, plus de travailleurs autonomes, moins de bons jobs payants, en partie à cause de la mondialisation. Des causes politiques, des transferts moins généreux, un allègement fiscal plus fort pour les hauts revenus. Des causes économiques, le déplacement de la richesse qui mène à des salaires très élevés dans des secteurs comme la finance et l'énergie.

Si les causes sont multiples, des solutions devront l'être aussi. Elles passent s'abord, selon l'OCDE, par des mesures qui amélioreront les revenus d'emplois, notamment l'éducation, la formation, l'accompagnement scolaire. Il y a aussi, manifestement, une marge de manœuvre fiscale pour exiger davantage des très hauts revenus.

Mais avant tout, il faut accepter qu'il s'agit là d'un enjeu majeur, d'une priorité. D'abord pour réduire la précarité, la pauvreté et l'exclusion, toujours fortes au Canada. Mais aussi pour s'attaquer à une anomalie qui s'est installée au fil des ans.

Une société comme la nôtre doit créer de la richesse, pour générer les ressources dont elle a besoin, pour résister aux chocs qui la menacent. Mais on ne pourra jamais convaincre les gens de participer à un effort collectif de création de richesse si on ne peut pas leur démontrer qu'eux aussi profiteront de cet enrichissement.

Les nouveaux nationalistes

Le déplacement de l'économie vers l'ouest du pays fait naître le rêve d'un nouveau Canada



ROGER GIBBINS
L'auteur est PDG du Canada West Foundation.

En 1980, l'imposition du programme énergétique national par les libéraux de Pierre Elliott Trudeau a marqué profondément la culture politique de l'Alberta, créant un sentiment de méfiance bien ancré envers les programmes nationaux. De nos jours, cependant, les Albertains mènent la charge en ce qui a trait à la mise sur pied de nouveaux projets nationaux.

La nouvelle première ministre de l'Alberta, Alison Redford, est un porte-étendard articulé et vigoureux pour une stratégie énergétique nationale. L'enthousiasme des leaders d'opinion de la province pour de nouveaux projets nationaux se reflète même dans une stratégie axée sur la région Asie-Pacifique, une stratégie axée vers le nord et une perspective continentale de l'énergie.

Les barrières psychologiques des dernières décennies s'effondrent, permettant ainsi aux Albertains de caresser l'idée d'un leadership national. Les grands projets passés de développement de la nation, tels le chemin de fer pancanadien, l'autoroute transcanadienne, le gazoduc TransCanada et la Voie maritime du Saint-Laurent, sont couramment cités en exemple comme modèles pour le futur. Il s'agit tous de projets nationaux qui ont ouvert de nouveaux marchés aux marchandises et ressources canadiennes, tout comme l'a permis l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

L'enthousiasme de l'Alberta pour de nouveaux projets nationaux se reflète dans sa stratégie axée sur la région Asie-Pacifique.

Ce changement drastique de sentiment et de direction peut s'expliquer en partie par le fait que l'ouest du Canada, dont l'Alberta, est sur une lancée. La démographie du pays, ainsi que son centre de gravité économique, et maintenant le pouvoir politique, se déplacent vers l'ouest. Les marchés des ressources sont en santé, à l'exception des marchés du gaz, et de grandes attentes sont placées dans les économies en pleine expansion de l'Asie qui devraient ouvrir de nouveaux et vastes marchés alors que la planète cogne à notre porte en raison d'une demande croissante en énergie, en nourriture et en matières premières.



PHOTO ANDY CLARK, REUTERS

Les barrières psychologiques des dernières décennies s'effondrent, permettant ainsi à l'Alberta de caresser l'idée d'un leadership national, explique Roger Gibbins.

Toutefois, les Albertains réalisent également que de vastes ressources régionales ne signifient rien sans les marchés, que l'accès à ces marchés devient de plus en plus difficile et que cet accès ne peut être assuré, de toute façon, sans une collaboration avec le fédéral. Ils auront besoin de l'aide d'Ottawa pour riposter aux attaques des environnementalistes contre les sables bitumineux, pour assurer l'accès des Américains au gazoduc ou pour développer l'accès du gazoduc vers la côte du Pacifique.

De même, réussir à convaincre les gens que l'industrie de l'extraction en Alberta satisfait à des normes élevées en matière d'environnement nécessitera l'émission de certificats de performances de la part du gouvernement fédéral.

Ces questions pratiques ne suffisent toutefois pas à expliquer toute la situation. La prospérité générale de la région, l'espoir suscité par l'ouverture des marchés asiatiques et le déplacement vers l'ouest des économies nationale et mondiale, ont restauré la conviction qu'un nouveau Canada peut être construit dans l'ouest du pays. Le rêve national accompagne l'économie dans son déplacement vers l'ouest.

Maintenant, il est vrai, il n'existe pas beaucoup d'enthousiasme envers les programmes nationaux, mais il y en a pour les projets nationaux et pour relier les infrastructures entre les ressources canadiennes et les marchés mondiaux. Cette distinction entre programmes et projets nationaux pourrait très bien trouver sa place au sein du nouveau modèle de fédéralisme proposé de manière plus que prudente par Stephen Harper et son gouvernement conservateur.

Avec pour conséquence que les nouveaux développeurs d'une nation canadienne, les rêveurs, se retrouveront probablement plus souvent dans les tours à bureau de Calgary que n'importe où ailleurs. Qui aurait prédit ce revirement de situation au moment de l'imposition du programme énergétique national ?

Sur la mauvaise pente

Hydro-Québec fait payer l'électricité plus cher à nos stations de ski qu'à leurs concurrents américains



CLAUDE PÉLOQUIN
L'auteur est PDG de l'Association des stations de ski du Québec.

Le Québec se démarque à plusieurs égards par sa culture, sa langue, son ouverture sur le monde, son esprit festif, son fleuve, mais aussi par sa nordicité et son hiver. La saison hivernale est presque inscrite dans notre génétique et nous démarque comme peuple et destination à travers le monde. Qu'on l'aime ou pas, cette réalité est un trait caractéristique de notre territoire et de notre mode de vie. La présence de plus de 75 stations de ski et d'une multitude d'activités saisonnières concentrées sur l'hiver en est le prolongement logique.

Plutôt que de faire de cette particularité climatique un atout, plusieurs acteurs publics voient l'hiver comme une menace. On ferme les parcs municipaux l'hiver, on construit à grands frais des stades de soccer intérieur. On surfacture l'électricité. Les cours d'école sont entièrement déneigées pour éviter que les enfants glissent. Même le ministère des Transports nous bombarde de messages mentionnant : l'hiver arrive, méfiez-vous !

Ironiquement, Hydro-Québec impose aussi une majoration de ses tarifs pour les entreprises consommant entre le 1er décembre et le 31 mars. Résultat : le coût de chaque kilowattheure pour alimenter la fabrication de la neige se situe entre 15 et 25 cents, soit deux à trois fois le tarif domestique. Au même moment, le tarif de grande puissance tourne autour de 5 cents le kilowattheure. Mais qu'en est-il des emplois de l'industrie du ski ?

Si l'hiver est réellement une image de marque à cultiver au Québec, il faut tout mettre en œuvre pour corriger cet anachronisme tarifaire qui fait mal à l'industrie du ski.

Pendant ce temps, nos concurrents du nord-est des États-Unis obtiennent souvent des meilleures conditions tarifaires que les stations du Québec pour de l'énergie qu'ils achètent à Hydro-Québec. Cette dernière, ainsi que le gouvernement du Québec, sont parfaitement conscients de cette situation, avouons-le un peu illogique, mais chacun préfère se renvoyer la balle plutôt que de proposer une solution pour maintenir la compétitivité de nos entreprises.

Si l'hiver est réellement une image de marque à cultiver au Québec, il faut tout mettre en œuvre pour corriger cet anachronisme tarifaire qui fait mal à l'industrie du ski.

L'hiver constitue une vitrine exceptionnelle pour nos entreprises touristiques. L'expérience montre qu'il existe un fort potentiel de visiteurs étrangers qui veulent se dépayser et vivre une réelle expérience hivernale. Dans cette compétition avec les grandes villes de l'est de l'Amérique, nous avons un atout géographique et stratégique indéniable et il n'appartient qu'à nous de le mettre en valeur.

Au fond, pourquoi ne pas adopter, après le Plan Nord, une véritable plan pour assumer notre nordicité et développer le tourisme d'hiver au Québec ? Tout ceci doit être supporté par des mesures concrètes et, Hydro-Québec, par l'intermédiaire de ses tarifs d'électricité, est un acteur incontournable.

Il ne suffit pas de se vanter d'être un pays d'hiver : il faut y croire et chercher à le développer.

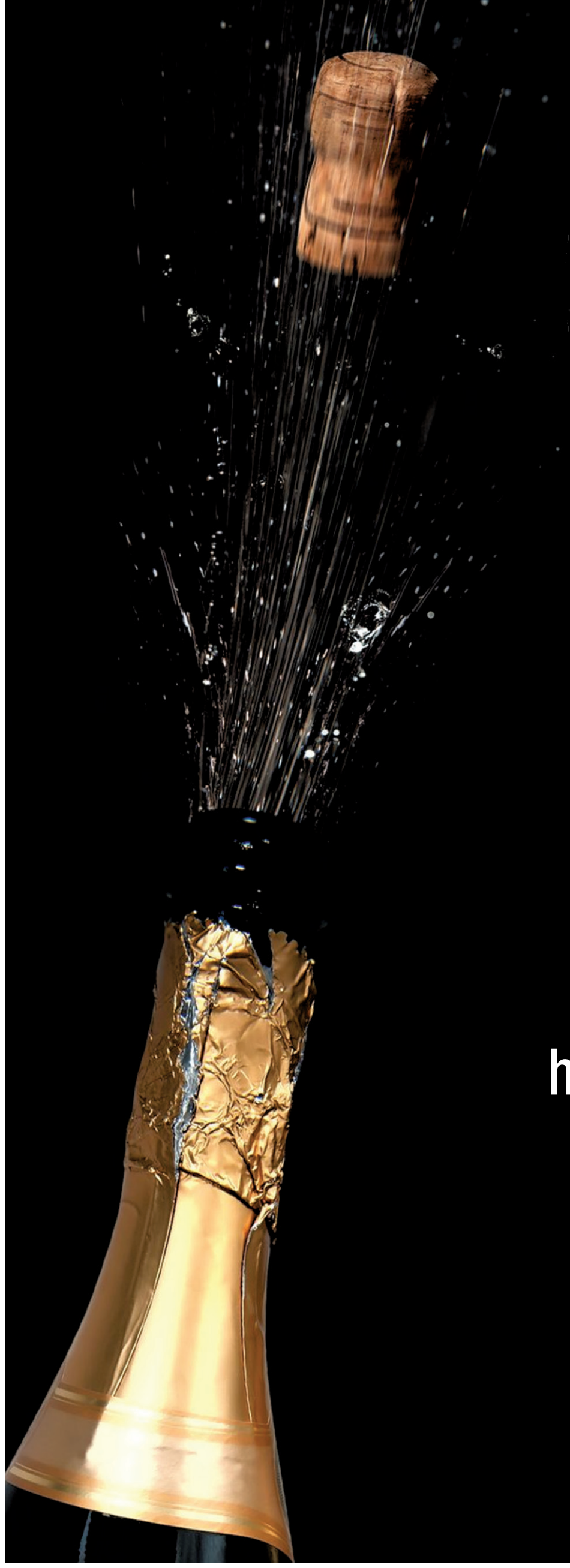
POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Multi-Prêts
HYPOTHÈQUES
AGENCE HYPOTHÉCAIRE

FIÈRE
D'AVOIR OBTENU LE PRIX DU CHOIX DU CONSOMMATEUR 2011





Nous tenons à remercier tous nos clients et courtiers qui font de **Multi-Prêts le leader incontesté du courtage hypothécaire** au Québec* **depuis 30 ans.**

Nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes et une **excellente nouvelle année !**

* EN NOMBRE DE COURTIER